

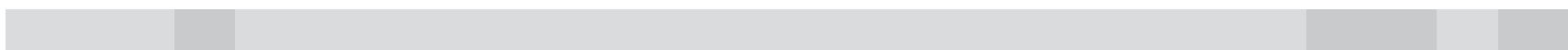
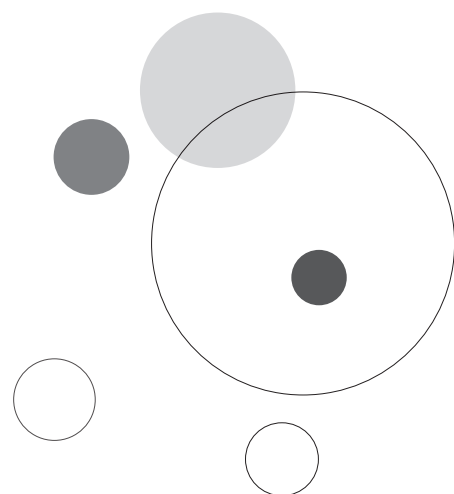


RAPPORT D'ACTIVITÉS
du Consortium de Validation des Compétences

2009

OBJECTIFS 2010

consortium
de
des **VALIDATION**
COMPÉTENCES



INTRODUCTION

S'inscrivant dans le cadre de l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue ¹, une « Note d'orientation stratégique » est rédigée par la Commission consultative et d'agrément réunissant les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Cette Note d'orientation, approuvée par les gouvernements, définit les objectifs généraux de la validation des compétences.

La Note d'orientation 2009-2011 est caractérisée par deux tournants :

- La périodicité de la note a été portée d'une année à trois années car, étant donné l'échelle du partenariat développé, les orientations stratégiques nécessitent un délai de mise en œuvre. Le Rapport d'activités reste annuel.
- Les effets attendus de la validation et des Titres de compétence dépasse le cadre strict du système de formation ². La Note d'orientation stratégique 2009-2011 :
 - a dès lors engrangé une discussion tripartite ³ qui se traduit par des engagements du Consortium, des Partenaires sociaux, des Services publics de l'emploi ainsi que par des demandes faites aux Gouvernements et qui apparaissaient réalistes à leurs représentants. Le présent rapport se réfère aux engagements du Consortium, des Partenaires sociaux, des Services publics de l'emploi ;
 - évoquait la décision d'une Conférence interministérielle destinée à ouvrir l'utilisation de la validation dans des politiques autres que l'enseignement et la formation (services publics, emploi, culture, ...). Celle-ci n'a pas encore pu être concrétisée.

Le « Rapport d'activités 2009 du Consortium de la validation des compétences » fait le point sur la réalisation des objectifs 2009 ⁴. Ces objectifs sont déterminés par :

- la note d'orientation stratégique 2009-2011 ;
- le projet du Fonds social européen 2007-2013 qui finance l'action du Consortium ;
- les rapports des partenaires engagés dans le développement de la validation et des Titres de compétence ;
- la gestion de l'action au quotidien.

Plus concrètement, en 2009, un effort particulier a porté sur :

- la confirmation en 2009 de la progression du nombre d'épreuves organisées ;
- la communication destinée à appuyer la promotion du dispositif ;
- la préparation des filières d'accès vers la validation ;
- la simplification et l'informatisation de l'administration des épreuves de validation ;
- des développements méthodologiques destinés à favoriser la guidance des candidats.

1 Trois Décrets portant assentiment de l'Accord de coopération ont ensuite été adoptés par les niveaux de pouvoir concernés :

Décret Communauté française du 22 octobre 2003 :	MB 31.12.2003
Décret Région wallonne du 13 novembre 2003 :	MB 23.01.2004
Décret Cocof du 7 novembre 2003 :	MB 03.05.2004

2 Référence à la « Note d'orientation stratégique 2009-2011 », « 6.2. Confirmation des objectifs généraux » page 7.

3 Représentants des Ministres de Tutelle, du Comité directeur du Consortium de validation des compétences et de la Commission consultative et d'agrément.

4 Définis dans le « Rapport d'activités 2008 », « 4.5. Objectifs 2009 » pages 34 et 35.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	3
2. LA VALIDATION DES COMPÉTENCES EN QUELQUES CHIFFRES.....	6
3. RAPPORT DU CONSORTIUM	11
3.1. Processus management	11
3.2. Processus clé : Elaborer des référentiels.....	12
3.3. Processus clé : Organiser l'agrément des centres	13
3.4. Processus clé : Gérer le processus de validation	14
3.5. Processus support : Méthodologie.....	14
3.6. Processus support : Ressources humaines	15
3.7. Processus support : Relation avec les partenaires.....	15
3.8. Processus support : Communication.....	17
3.9. Processus support : Finances.....	17
3.10. Processus support : Secrétariat.....	19
3.11. Processus qualité	19
3.12. Objectifs 2010	19
4. RAPPORTS DES OPÉRATEURS	21
4.1. Bruxelles Formation	21
4.2. Enseignement de promotion sociale.....	26
4.3. IFAPME.....	30
4.4. FOREM.....	33
4.5. SFPME.....	38
4.6. Coordination bruxelloise.....	40
5. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES OBJECTIFS ET DES RÉALISATIONS 2009	41
6. ANNEXES	42
6.1. Liste des titres de compétences	42
6.2. Liste des centres de validation agréés.....	45
6.3. Composition du Comité Directeur.....	47
6.4. Composition de la Commission consultative et d'agrément	48
6.5. Composition de la cellule exécutive	51
6.6. Agenda des réunions du comité directeur en 2009	51
6.7. Agenda des réunions de la Commission consultative en 2009	52

2. LA VALIDATION DES COMPÉTENCES EN QUELQUES CHIFFRES

Objectif 2009 :

organiser 780 épreuves

Réalisations :

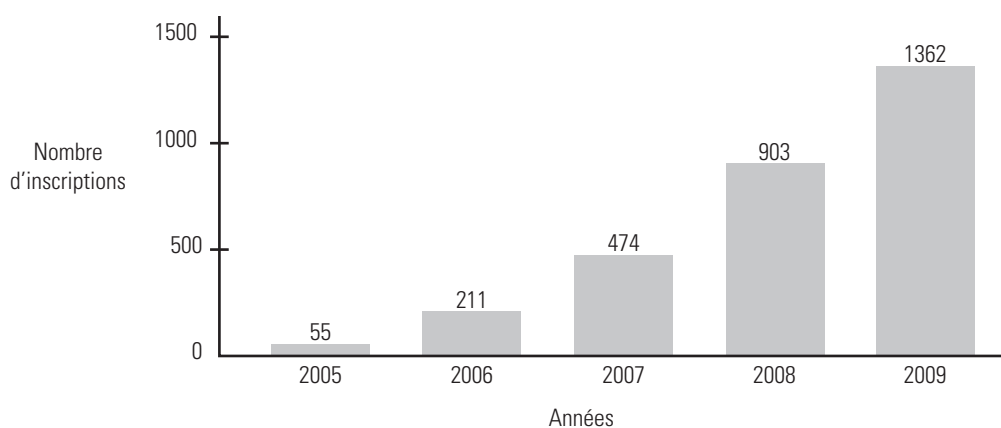
- 1618 inscriptions
- 256 absences (16 % des inscriptions)
- 1362 épreuves organisées
- 855 titres délivrés
- 63 % de taux de réussite
- 25 métiers proposés

Analyse statistique globale :

2.1. LES ÉPREUVES

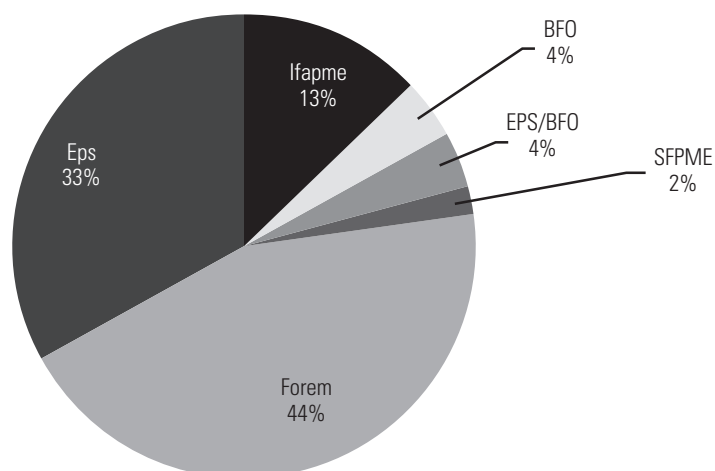
En 2009, la tendance exponentielle de l'**augmentation du nombre d'épreuves** organisées s'est confirmée. Ce sont plus de 1362 épreuves de validation qui ont été réalisées dans 42 centres agréés. L'objectif 2009 de 780 épreuves a donc été largement dépassé. Cette progression est due à la dynamique volontariste des opérateurs traduite par une augmentation de l'offre dans les centres mais aussi par les actions menées sur les filières d'accès, l'information et la communication par la Celex. Ces actions sont détaillées dans le rapport d'activité qui suit.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉPREUVES RÉALISÉES DEPUIS 2005



La répartition des épreuves par opérateur montre que le Forem et la Promotion Sociale ont organisé plus de 75 % des épreuves. Avec 176 épreuves, l'Ifapme a, quant à lui, rencontré son objectif. Bruxelles Formation et le SFPME contribuent à un peu moins de 10% des épreuves et sont en deçà de leurs prévisions.

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ÉPREUVES PAR OPÉRATEUR



Si le dispositif de la validation est en réelle progression, on ne peut passer sous silence l'**évolution des absences** enregistrées. Leur proportion par rapport aux inscriptions a doublé depuis 2008. Si l'augmentation de la demande en validation peut être évoquée, 256 candidats, cette année, se sont inscrits à la validation et ne se sont pas présentés le jour de l'épreuve. Seules 25 % des absences sont justifiées.

RÉPARTITIONS DES TYPES D'ABSENCE AUX ÉPREUVES

	Nb	% cit.	
Absence justifiée	65	25,3	25,3%
Absence injustifiée	90	35	35,0%
Absence non précisée	102	39,7	39,7%
Total	257	100,0	

2.2. LES RÉSULTATS

Le taux de réussite moyen

En 2009, la réussite moyenne aux épreuves de validation avoisine 63%. Ce chiffre est en léger recul par rapport à 2008 (68%) et est en deçà des objectifs escomptés malgré la mise en œuvre de la guidance pré-validation.

Cependant, il y a lieu d'être prudent dans l'interprétation de ce taux car il n'est qu'une moyenne des taux de réussite très variables des différents métiers. Deux grandes tendances s'observent :

- Les métiers les plus validés comme l'aide comptable, l'aide-ménagère, l'employé administratif et le coiffeur, qui représentent 70% du nombre total de validations, ont un taux de réussite qui varie peu (de 57% à 75%).
- D'autres métiers, dits plus techniques, et dont le nombre de validations est moins important, ont un taux de réussite très variable. Il est de 30% pour les métiers de technicien en système d'usinage et carreleur et de 90% pour le couvreur. Cependant le nombre de validations restant faible dans ces métiers, ces résultats statistiques peuvent être emprunts d'une grande marge d'erreur.

Toutefois, une attention particulière de la Célex est portée sur les métiers à taux d'échec élevé afin de diagnostiquer les causes et d'y remédier.

Les trois raisons d'échec les plus visibles sont :

- Le déficit de guidance du candidat ;
- Le niveau de compétence trop élevé exigé lors de l'épreuve ;
- Une mise en œuvre inadéquate du référentiel de validation par le centre.

La répartition homme/femme

Les candidates féminines représentent plus de la moitié du public de la validation. Cette donnée doit être analysée en sachant que les métiers les plus validés sont l'aide-ménagère, l'employé administratif et l'aide comptable. Les épreuves des métiers plus techniques et manuels, traditionnellement plus masculins, sont elles beaucoup moins nombreuses.

D'autre part, le taux de réussite chez les femmes de 65,7 % est légèrement supérieur que celui des hommes (59%) .

RÉSULTATS PAR GENRE

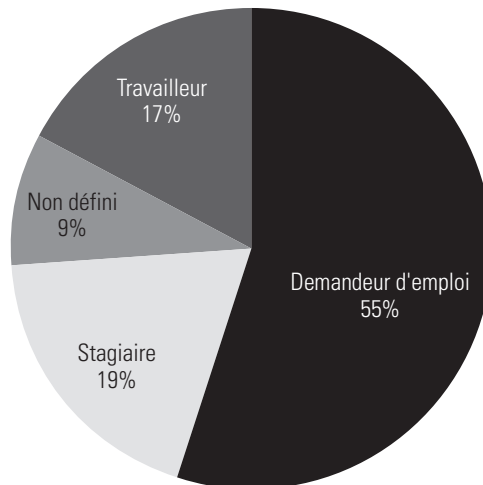
	Masculin	Féminin	Total
Réussite	356	247	603
Échec	499	260	759
Total	855	507	1363

Réussite	59%	41%	100,0%
Échec	65,7%	34,3%	100,0%
Total	62,8%	37,2%	100,0%

2.3. LE PROFIL DU CANDIDAT

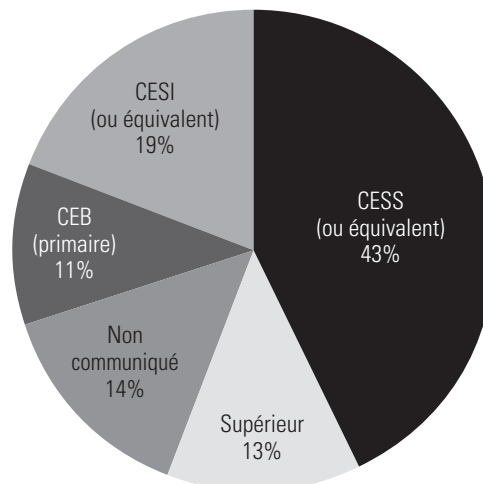
L'évolution de la répartition des candidats en fonction de leur **statut socio-professionnel** est un paramètre de pilotage intéressant pour la validation. Les grandes tendances restent stables depuis 2006. Cependant en 2009 une diminution du nombre de travailleurs se présentant à la validation est amorcée. En effet, seuls 17 % des candidats sont travailleurs contre 20 % en 2008. La majorité des candidats à la validation reste constituée par des demandeurs d'emploi (55%) et des stagiaires (19%).

STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL DU CANDIDAT



Quant au **niveau d'enseignement des candidats** à la validation, il reste très stable par rapport à la répartition de 2008. On observe une proportion légèrement plus importante des candidats disposant uniquement du CEB. Ce pourcentage passe de 8 % en 2008 à 11 % en 2009. Plus de 60 % du public de la validation est constitué de candidats détenant un diplôme de CESS (44%) ou de CESI (19 %).

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT DU CANDIDAT



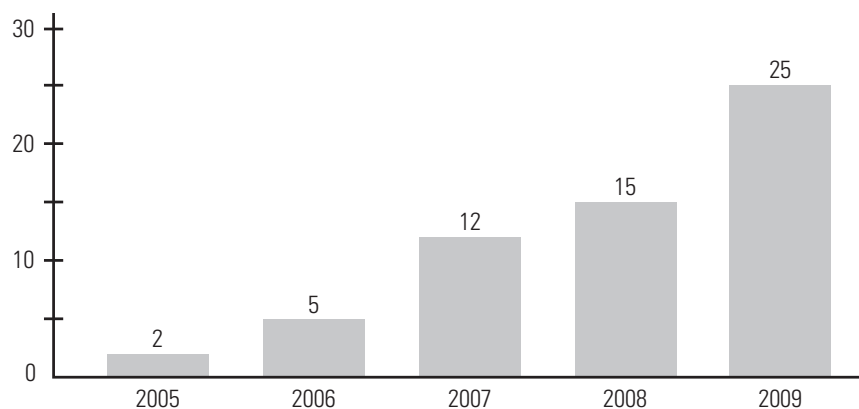
NOTA BENE :

- ces données sont enregistrées sur base déclarative
- certains candidats ont réalisé leurs études à l'étranger

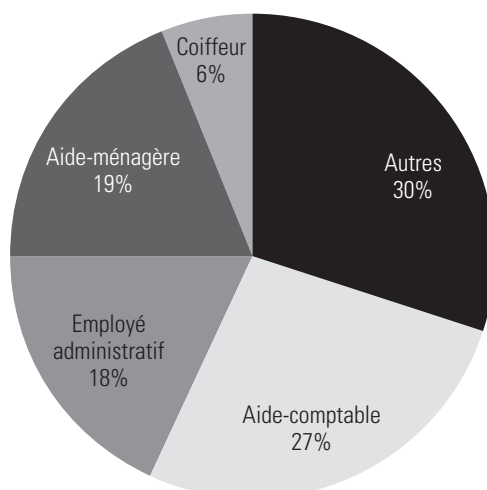
2.4. LES MÉTIERS

La progression du nombre de validations est clairement démontrée par le tableau précédent. Celui-ci permet aussi de mettre en évidence que le secteur tertiaire représenté par l'aide comptable, l'employé administratif et l'opérateur de call-center représente à lui seul plus de la moitié des épreuves de validation. La validation des métiers techniques ne représente que 20 % du total des épreuves organisées. La validation des compétences pour le métier d'aide-ménagère semble quant à elle intéresser bon nombre de candidat(e)s.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉTIERS PROPOSÉS À LA VALIDATION



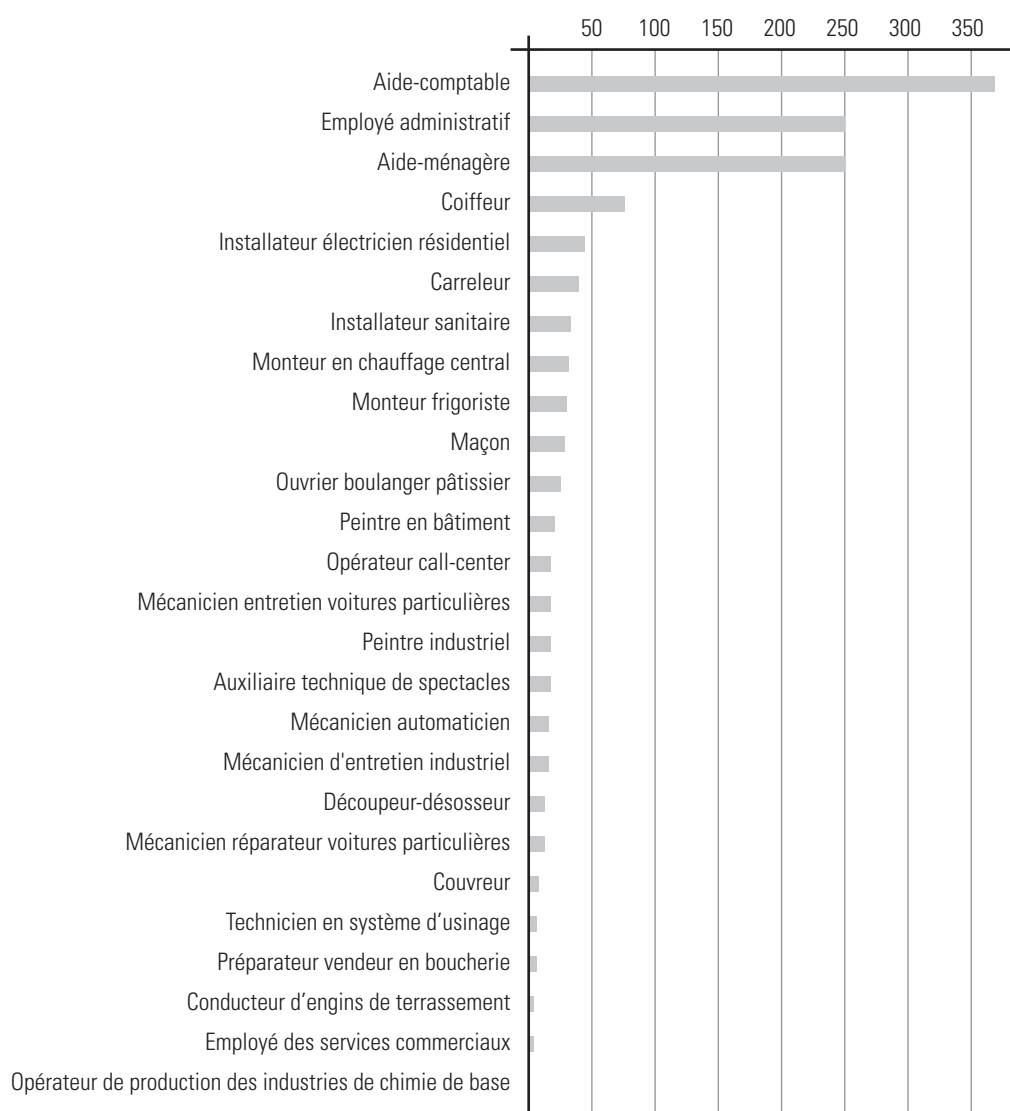
RÉPARTITION DES VALIDATIONS PAR MÉTIERS EN 2009



VALIDATIONS PAR MÉTIERS PROPOSÉS

	2005	2006	2007	2008	2009
Aide-comptable	48	162	224	367	370
Employé administratif	0	0	0	105	251
Aide-ménagère	0	14	172	165	252
Coiffeur	0	0	2	29	77
Installateur électricien résidentiel	0	0	0	0	44
Carreleur	0	0	9	30	40
Installateur sanitaire	0	13	24	37	34
Monteur en chauffage central	0	0	0	0	32
Monteur frigoriste	0	0	0	43	30
Maçon	4	12	12	15	29
Ouvrier boulanger pâtissier	0	0	0	11	25
Peintre en bâtiment	0	0	2	9	22
Opérateur call-center	0	0	3	26	18

Mécanicien entretien voitures particulières	0	0	0	0	18
Peintre industriel	0	0	0	0	17
Auxiliaire technique de spectacles	0	0	0	0	17
Mécanicien automatique	0	0	0	0	16
Mécanicien d'entretien industriel	3	0	2	32	15
Découpeur – désosseur	0	10	13	17	13
Mécanicien réparateur voitures particulières	0	0	0	0	12
Couvreur	0	0	1	8	8
Technicien en système d'usinage	0	0	0	0	7
Préparateur vendeur en boucherie	0	0	10	0	6
Conducteur d'engins de terrassement	0	0	0	9	5
Employé des services commerciaux	0	0	0	0	4
Opérateur de production des industries de chimie de base	0	0	0	0	0
Total	55	211	474	903	1362



Ces graphiques démontrent bien l'évolution du dispositif. Les grandes tendances sont :

- L'augmentation du nombre de métiers proposés à la validation en 2009. Fin 2009, 25 métiers sont proposés à la validation et de nouveaux secteurs comme la culture ou l'électricité sont intégrés.
- Une évolution positive du nombre d'épreuves organisées pour la majorité des métiers.
- La progression importante du nombre d'épreuves réalisées dans 4 métiers phares que sont l'aide comptable, l'aide ménagère, l'employé administratif et le coiffeur. Ils représentent 70 % des épreuves.

3. RAPPORT DU CONSORTIUM

3.1. PROCESSUS MANAGEMENT

3.1.1. Suivi et mise en œuvre du dossier FSE

Le dossier COVA 1 a fait l'objet d'une convention entre les différents partenaires. Celle-ci a été signée en juillet 2009. Les opérateurs sont devenus « bénéficiaires finaux » à partir de 2008 (approbation des gouvernements en septembre 2009).

COVA 1 et COVA 2 : Le suivi des actions, des chronogrammes et des indicateurs a été réalisé par un comité de coordination tout au long de 2009. Le bilan des actions menées a été exposé au comité d'accompagnement le 7 octobre 2008. Les actions principalement réalisées en 2009 sont le développement et l'optimisation du dispositif en lui-même, l'accompagnement du candidat, le développement des filières d'accès à la validation et la communication. Elles sont commentées dans le rapport ci-joint.

Des pistes de collaboration Valorisation des Acquis de l'Expérience (CIUF) et Validation Des Compétences (Consortium de Validation des compétences) ont été avancées.

3.1.2. Amélioration de l'articulation entre pratiques des opérateurs

L'amélioration de l'articulation entre opérateurs s'est essentiellement concrétisée en 2009 par l'action des chargés de mission validation. Ils ont apporté une meilleure articulation entre la Celex et les centres et ont également favorisé une nouvelle dynamique inter-opérateurs.

Le soutien des chargés de missions s'est axé principalement sur le suivi des centres, tant dans les procédures d'agrément et du suivi des épreuves que dans la guidance et dans le développement de partenariats locaux.

Dans les démarches inter-opérateurs, les chargés de mission ont analysé la problématique de l'absentéisme et élaboré pour 2010 une stratégie d'action commune à tous. Ils ont participé à la réflexion sur les consignes, aux formations VALID, aux journées organisées pour les responsables de centre et celles des auditeurs. Ils ont participé activement à la mise en œuvre des outils de positionnement.

Les réunions (7 en 2009) entre Cellule exécutive et chargés de mission ont, de plus, permis de réaliser le suivi administratif et opérationnel des actions prévues dans le projet FSE.

3.1.3. Préparer la régulation de l'offre

La mise en œuvre de la semestrialisation de l'agrément et la réalisation d'une cartographie de l'offre sont les premiers jalons posés en 2009 pour optimiser la régulation de l'offre. Les résultats sont intéressants puisqu'au début 2010 il ne reste que deux métiers n'ayant aucun centre agréé. D'autre part, certains centres n'ont que très peu ou pas organisé de sessions de validation. La CODA a pourtant décidé de leur laisser encore un peu de temps.

La réflexion sur les modes de régulation de l'offre a donné lieu à un schéma permettant de visualiser les différents paramètres sur lesquels une action peut être menée. Elle conclut que l'offre doit être régulée par des objectifs précis tel le marché de l'emploi. L'année 2010 devrait permettre de développer cette réflexion.

3.1.4. Mettre en œuvre le suivi de la Nostra

Le suivi des engagements pris par le Consortium dans la Nostra 2009-2011 en amont, au sein et en aval du dispositif font l'objet de ce rapport dans les chapitres 3 et 4.

Quant au suivi des engagements pris par les partenaires représentés au sein de la commission d'agrément ou CODA, il a fait l'objet d'une rencontre le 29 janvier 2010 au CESRW.

Il est utile de rappeler qu'à ce jour, au sein de la CODA, la fonction publique ne siège pas. La participation du Conseil Régional de la Formation invité à cette rencontre a permis de récolter une position complémentaire.

De nombreux secteurs ont répondu présents : Formelec, l'IFP (alimentaire), les secteurs verts, Agoria, la coiffure, la culture, le non-marchand ainsi qu'un représentant du ministre Wallon de l'emploi et de la formation.

l'IFP, Formelec et le CRF ont exposé à travers leur secteur les enjeux de la validation, leur motivation et leurs acquis. Le suivi des engagements peut être illustré par les points suivants :

- a. En 2009, Formelec et l'IFP ont développé des **opérations interprofessionnelles et sectorielles d'information et de sensibilisation** à la validation auprès des publics et des affiliés :
 - L'IFP participe à la production et à la diffusion d'imprimés sectoriels et a organisé une journée séminaire de sensibilisation de ses affiliés, centrée sur la validation des compétences. Au cours de cette journée, l'expérience positive d'entreprises du Nord de la France en matière de VAE a été partagée.
 - Formelec a participé activement en 2009 à l'élaboration de plusieurs référentiels (technicien de spectacle, installateur électricien, technicien frigoriste...) et développe des messages sectoriels sur la validation à travers son site internet et des publications régulières dans sa revue trimestrielle.
- b. Fin janvier 2010, 7 **conventions** de collaboration existaient entre le Consortium et différents secteurs tels l'industrie alimentaire, Formelec, la coiffure, la peinture, les secteurs verts et la culture.

- c. Pour illustrer le développement des **valeurs d'usage du titre de compétence**, le CRF, Conseil régional de la formation, a exposé le résultat de sa réflexion sur la reconnaissance de la validation des compétences au sein de la fonction publique locale en Wallonie. La possession d'un ou de plusieurs titres de compétence pourrait servir de base à la valorisation au sein des Pouvoirs locaux et provinciaux. Comme précisé par l'accord sectoriel, les échelles concernées sont les échelles D1 et D4 pour le recrutement. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre plus vaste du Cadre Européen des Certifications.
- d. Des **collaborations intersectorielles fructueuses** ont permis l'élaboration des référentiels du technicien de spectacle (Formelec et culture) et du magasinier (Cefora, transport et logistique et Educam).
- e. On peut regretter qu'à ce stade du développement de la validation des compétences en Belgique Francophone et Néerlandophone, aucun contact officiel ne permette la reconnaissance des titres de compétence respectifs alors que la question de la mobilité des travailleurs est un enjeu d'actualité. Toutefois les secteurs développent des **démarches d'articulation entre les dispositifs néerlandophone et francophone** de validation. La plupart d'entre eux veillent à faire progresser la validation sur les mêmes métiers au nord comme au sud du pays.
- f. L'articulation entre « validation des compétences » et « accès à la profession » est un **chantier important mais difficile**. Les avancées de principes ont été faites pour le carreleur, le couvreur et le coiffeur mais ne sont pas encore suivies d'effets. Une ligne politique plus claire des secteurs et des moyens humains supplémentaires à la Celex seront nécessaires pour concrétiser cette articulation.

3.1.5. Elargir le nombre de secteurs impliqués dans la validation

Atout EI : La Fédération des Entreprises d'insertion est en demande d'une collaboration.

- une information généraliste sur le dispositif en novembre ;
- un débriefing à prévoir pour les articulations possibles.

FEBISP : Un plan d'action a été mis en œuvre en août 2009 et se présente comme suit :

- un article dans le journal Insertion ;
- un accord formel de soutien de la Febisp dans le développement d'articulations avec les membres de la Febisp ;
- un projet pilote à développer.

A ce jour, la Celex doit reprendre contact pour faire démarrer ces différentes actions.

Fonds de formation des intérimaires

Trois pistes ont été proposées :

- informations sur le dispositif aux agences ;
- la place du titre dans le processus de recrutement ;
- la validation après une à trois missions d'intérim pour un candidat sans qualification.

Toutefois, avant de se lancer dans des actions de terrain, il est important de développer une convention qui spécifie clairement le rôle de chacun mais surtout les objectifs poursuivis.

Fonds de l'expérience professionnelle (+45 ans)

Une piste d'action a été proposée. Les entreprises vivent le chômage économique. Le Fonds est en contact avec certaines de ces entreprises qui utilisent des travailleurs âgés. L'objectif serait en accord avec les partenaires sociaux de l'entreprise, de donner une information aux travailleurs sur la validation afin de :

- sécuriser leur parcours ;
- reconnaître l'expérience acquise par la pratique professionnelle.

A ce jour, en cours de négociation au niveau du Fonds.

Fonds de formation des titres services

- première rencontre du CA du Fonds fin octobre pour présenter le dispositif.

3.2. PROCESSUS CLÉ : ELABORER DES RÉFÉRENTIELS

3.2.1. Programmer les corefs sur deux années

Le tableau de programmation des corefs 2010-2011 a été présenté le 26 juin à la Commission consultative et d'agrément.

3.2.2. Produire maximum 10 nouveaux métiers

Un turn-over important existe au sein du personnel de la Cellule Exécutive engendré par l'instabilité du statut des travailleurs. Cette mouvance du personnel provoque une perte de temps et d'efficacité mais aussi de mémoire et de savoir-faire. Sur cinq experts, l'écolage en 2009 de deux nouveaux, la maladie d'un autre et la mission d'installation de la plate-forme de bureau virtuel confiée à un 4^e a ralenti la production des référentiels.

Cependant 10 nouveaux métiers ont été produits :

- l'agent d'accueil ;
- le technicien PC et réseaux ;
- le jardinier ;

- l'installateur électricien tertiaire ;
- l'opérateur de production des industries pharmaceutiques ;
- l'opérateur de production des industries alimentaires (finalisé en janvier 2010) ;
- le technicien des arts de la scène et de l'événement ;
- le technicien frigoriste (finalisé en mars 2010) ;
- le mécanicien poids lourds (finalisé en mars 2010) ;
- le magasinier (finalisé en 2010).

Soit 27 référentiels produits dont 19 Titres de compétence.

Au 31.12.2009, 41 métiers étaient couverts et 125 Titres de compétence étaient produits par la Cellule exécutive.

3.2.3. Assurer l'écolage des nouveaux experts

La période d'écolage des nouveaux experts a commencé au 1er février 2009 et s'est poursuivie partiellement jusqu'à janvier 2010.

L'écolage a débouché sur trois productions :

- un folder destiné à améliorer l'information des futures commissions de référentiels « Siéger dans une coref » ;
- un vade-mecum des commissions de référentiels ;
- trois métiers finalisés en janvier et mars 2010.

3.2.4. Assurer la veille de la production

L'évolution des métiers et des techniques rendent indispensables la mise à jour régulière des référentiels, c'est ce que l'on appelle le monitoring.

Le monitoring des référentiels suivants a été réalisé :

- l'opérateur call center ;
- l'employé administratif ;
- l'installateur électricien résidentiel ;
- le coiffeur. (pour ce dernier, le réf. de compétences et les 4 U.C. ont été revues et modifiées).

La nécessité de « monitorer » les épreuves relatives aux métiers de mécanicien d'entretien industriel et de mécanicien automatique s'est fait ressentir. Par ailleurs, le secteur Formelec a demandé la production du métier d'électricien automatique. La réflexion sur l'existant s'est donc doublée de rencontres intersectorielles (Agoria, Formelec) sur les métiers de la maintenance. Nous sommes actuellement en attente des secteurs quant aux orientations à prendre. Le monitoring du couvreur et du carreleur (GD) est prévu en 2010.

Les épreuves de peintre en bâtiment ont été revues.

La supervision et le traitement de 15 demandes d'amélioration ont été réalisés. L'assistance d'un expert méthodologique aux épreuves à blanc et aux testings a été requise pour 12 épreuves.

Si l'expérience de veille des référentiels actuellement mise en place répond à une réelle nécessité, il faut mettre en évidence que les moyens actuels ne permettront pas, à l'avenir, de répondre à toutes les demandes. Une « hiérarchisation » des priorités devra être envisagée.

3.3. PROCESSUS CLÉ : ORGANISER L'AGRÈMENT DES CENTRES

3.3.1. Augmenter la couverture de l'offre

Le nombre de métiers proposés réellement à la validation est passé de 15 en 2008 à 25 en 2009. Ces chiffres témoignent d'une diversification de l'offre et couplés aux nouveaux agréments, ils concourent à l'augmentation générale de la couverture de celle-ci.

La validation a été développée dans de nouveaux secteurs comme celui de la culture et celui de l'aide aux personnes à travers l'auxiliaire technique de spectacle et l'aide ménagère.

Cependant on ne peut passer sous silence la différence entre les métiers dont les référentiels ont été produits par le Consortium, à savoir 42 métiers, et les 25 réellement proposés à la validation.

3.3.2. Mettre en œuvre la réforme de l'agrément

Quant à l'agrément de centres, 11 nouveaux agréments et 15 renouvellements témoignent également de la progression de la validation en 2009. L'agrément se fait par métier.

Cependant, si la nouvelle procédure semestrialisée mise en place en 2008 a rationalisé la gestion des dossiers d'agréments dans le temps, elle reste une procédure assez longue. Elle prend en moyenne 6 mois. Concrètement, entre la production par le Consortium du référentiel et l'obtention de l'agrément par un centre, il existe une série d'étapes formelles et informelles. La première, informelle est le passage de l'intention à la décision d'un centre (d'un opérateur) de développer la validation pour un nouveau métier. La seconde, formelle, consiste en l'introduction de la demande. Ensuite le suivi de la procédure finalisée par l'obtention de l'agrément par les gouvernements prend au minimum 3 mois.

Il existe donc un retard entre la production d'un métier par le consortium et l'agrément d'un centre.

Dans l'analyse des chiffres à la fin 2009, quatre situations sont à envisager :

- Certaines procédures d'agrément étaient en cours fin 2009 et l'agrément a été accordé début 2010. Il s'agit du coffreur, du poseur de fermetures menuisées, de l'ouvrier de voirie et du jardinier.
- Les référentiels de certains métiers étaient terminés en 2009 et les demandes d'agrément ont été introduites au début de l'année 2010. Il s'agit du technicien PC réseau, de l'opérateur de production des industries du verre, du plafonneur en janvier 2010, de l'installateur électricien industriel, de l'assistante ménagère en collectivité et du technicien des arts de la scène et de l'évènement.
- Deux métiers ont fait l'objet d'agrément mais aucune session n'a été organisée. Il s'agit par exemple du grimpeur élagueur et de l'assistant opérateur des industries alimentaires.
- Certains métiers ont été produits et ne trouvent pas de centre « acquéreur ». Il s'agit des métiers d'opérateur de production en plasturgie et de l'agent d'accueil.

Comme le soulignent les commissaires du gouvernement de la précédente législature, la procédure d'agrément doit encore faire l'objet d'un travail de simplification et envisager à tout le moins le passage de la durée d'agrément de 2 à 3 ans.

3.4. PROCESSUS CLÉ : GÉRER LE PROCESSUS DE VALIDATION

3.4.1 Organiser les épreuves de validation

Les centres ont organisé 1362 épreuves alors que l'objectif fixé pour 2009 était de 780.

La première partie du rapport intitulé, « La validation en quelques chiffres », apporte les données quantitatives et en fait l'analyse ».

Toutefois il faut mettre en évidence que le nombre d'inscriptions à la validation était de 1618 et que l'absentéisme des candidats s'élève à 16 % contre 8 % en 2008. Cet absentéisme a un coût puisque les centres doivent planifier une session, réaliser la guidance et préparer l'épreuve. Cette problématique a fait l'objet d'une analyse par les chargés de mission et d'un plan d'action élaboré pour 2010.

3.4.2. Mettre en œuvre l'informatisation de la gestion administrative

La simplification et l'informatisation de la gestion administrative (hors agrément) a été réalisée : l'applicatif qui en résulte se dénomme « Val'I.D. ».

Outre les qualités et les avantages fournis par l'application précédemment décrite dans le rapport d'activité 2008, le suivi du projet s'est déroulé suivant les principes de gestion qualité :

Analyse et synthèse (compromis) entre les processus de travail théoriques, effectifs et désirés (workflow)

Enquête dans certains centres et partage de l'analyse avec les responsables des centres (et chargé de mission validation) avant la mise en production

Refonte des systèmes informatiques existants pour une parfaite compatibilité et une spécialisation de chaque service (Backoffice, extranet, site web et Val'I.D.)

Suppressions, ajouts et adaptations lors de l'informatisation des documents papier

Implémentation en fonction des besoins statistiques

Formation d'une centaine d'utilisateurs lors de neuf séances de formation suivie d'une enquête de satisfaction (poursuivi en 2010)

Organisation d'un accompagnement helpdesk des utilisateurs et de récolte des feedback dans un souci d'amélioration (Poursuivi en 2010)

Le système est fonctionnel et est utilisé par tous les acteurs de la validation depuis janvier 2010.

3.4.3. Définir les dispenses en formation pour 50% des métiers

Le cadastre des dispenses en formation pour chaque opérateur a été dressé .

L'Ifapme a fourni le tarif complet des dispenses, titre/formations, pour les formations qu'il organise. Le Sfpme a pris option de s'aligner sur ce tarif pour les formations qu'il organise. La prise en compte de ce tarif est effective dans les centres IFAPME depuis septembre 2009

Pour Le Forem , Bruxelles Formation et l'EPS, l'élaboration est en cours. Un agenda a été fixé et les tarifs des métiers les plus validés seront finalisés pour juin 2010.

3.5. PROCESSUS SUPPORT : MÉTHODOLOGIE

3.5.1. Développer un outil de positionnement

La guidance des candidats a été redéfinie dans le but d'améliorer la transparence de l'épreuve de validation. Les centres de validation devront nécessairement informer quant à la nature de la situation professionnelle à laquelle seront confrontés les candidats. Les indicateurs exclusifs utesseront signalés et deux illustrations d'autres indicateurs seront données.

De plus, décision a été prise de produire un outil de positionnement par métier. Le but de cet outil est :

- de cadrer l'information donnée aux candidats ;
- de susciter la réflexion du candidat par rapport à des éléments critiques des tests par un bref questionnaire standardisé de max 10 minutes ;
- de proposer une aide aux centres avec ces outils de positionnement.

Trois outils ont été créés : l'aide-comptable, le maçon et le carreleur. L'aide-comptable a été mis en période de test du 1^{er} mai au 31 octobre dans les 9 centres de validation. Une synthèse de cette période a été faite en décembre 2009 et présentée au comité directeur du 20 janvier. La Célex et les chargés de mission, parallèlement à cette période de test, ont créé 9 autres outils de positionnement. Deux d'entre eux ont été testés par Actiris (le coiffeur et l'employé administratif).

La Célex a fait le point sur les taux de réussite aux épreuves de validation. Trois axes de prévention ont été dégagés :

- amélioration de l'accueil et de la guidance dans les centres de validation ;
- une réflexion sur les consignes a été initiée pour améliorer l'organisation de l'épreuve ;
- des monitorings effectués et d'autres programmés.

3.5.2. Préparer l'élargissement de la méthodologie

Cet objectif n'a pas été rencontré pour des raisons de manque de ressources humaines suffisantes si ce n'est dans l'approfondissement de la réflexion et de la rédaction des consignes. Cet objectif est reporté à 2010.

3.5.3. Le cadre organisationnel

Le cadre organisationnel des épreuves a également été simplifié. Un frein pour l'organisation des épreuves a disparu par la levée de l'interdiction de lien pédagogique entre évaluateur et évalué. Cette suppression s'accompagne d'une réaffirmation des attentes sur le rôle de l'observateur. À cette fin, un kit de l'observateur sera terminé début de l'année 2010.

La Célex a participé au groupe « scribe » qui s'est penché sur l'élaboration de descripteurs nécessaires au travail de positionnement des certifications dans le **Cadre Européen des Certifications**.

Participation à l'organisation de la formation des opérateurs du Consortium à la méthode de positionnement.

Organisation d'un séminaire de réflexion sur les consignes sur deux niveaux.

- Premier niveau : travail sur les consignes des commissions de référentiels à destination des centres afin d'augmenter la précision et la clarté des référentiels. La trame des référentiels a été adaptée en conséquence avec l'apparition de rubriques « ad-hoc ».
- Deuxième niveau : la manière dont les centres peuvent s'approprier et créer leurs consignes afin de donner les meilleures informations au candidat en fonction des épreuves à réaliser.

Un pas important a été accompli dans l'amélioration de la méthodologie référentielle du Consortium par la double réflexion qu'a suscitée notre participation à la traduction du CEC en Belgique francophone, d'une part, et l'organisation du séminaire « consignes », d'autre part. Cette réflexion a permis aux experts méthodologiques d'inclure ces deux enjeux dans la méthode, en amont et non plus en aval des travaux en commission. Ces questions sont systématisées dans la méthodologie. Il en résulte un aller-retour plus précis entre le déroulement de l'épreuve sur le terrain, son calibrage dans la difficulté et les compétences vérifiées.

3.5.4. Réfléchir à l'accès aux épreuves des publics fragilisés (allochtones et personnes présentant un handicap)

Quelques contacts ont été pris pour avoir une première approche de la problématique d'accès des personnes handicapées aux épreuves de validation. Une des pistes de réflexion est d'organiser des épreuves dans les locaux de centres de formation appropriés aux différents handicaps.

3.6. PROCESSUS SUPPORT : RESSOURCES HUMAINES

3.6.1. Professionnalisation

La Célex a développé les démarches de professionnalisation des acteurs du dispositif à travers :

- l'organisation de 2 journées des responsables des centres et le développement de la problématique des consignes ;
- la rédaction de deux notes au CODI y relatives et l'élaboration d'un programme « consignes » à destination de la Célex et des centres. Le résultat sera présenté aux journées des centres 2010.

3.6.2. Mise en œuvre de la guidance

Le travail sur la guidance s'est poursuivi. Les chargés de mission ont joué un rôle important de soutien vis à vis des centres.

Les responsables des centres ont été conviés à partager leur pratique sur la guidance, lors de la journée des centres.

L'outil de positionnement a été développé (canevas) à partir des prototypes et évalué (test pilote) au regard des centres de validation et des candidats. Il constitue une aide vers une meilleure information en suscitant la réflexion du candidat sur un ensemble d'éléments critiques des épreuves de validation. À ce jour, cet outil a déjà été réalisé pour 11 métiers. Ce point est développé dans le processus support « méthodologie ».

3.7. PROCESSUS SUPPORT : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Pour développer les relations avec les partenaires, nous avons mis en place un plan d'actions.

La première étape a été de donner une information généraliste sur le dispositif aux différents partenaires et a été mise en œuvre en 2009.

La deuxième étape sera de développer un réseau de coordinateurs ou de référents validation selon la structure du partenaire.

Le réseau poursuit plusieurs objectifs :

- donner une information sur l'évolution du dispositif, les métiers, les centres de validation ;
- coordonner des ateliers méthodologiques pour intégrer la validation à chaque étape d'un parcours d'insertion ;
- développer des partenariats avec les centres de validation pour coordonner l'offre de validation et les fins de formation.

3.7.1. Informer et sensibiliser les conseillers d'Actiris et du Forem

La Nostra en son point 7.2.3 formule les objectifs suivant :

- informer les acteurs des services publics de l'emploi sur le dispositif ;
- intégrer le dispositif dans les outils et la méthodologie des services publics.

Au sein du Forem, nous avons donné l'information généraliste aux N+1 et N+2 des Directions régionales, mais aussi aux conseillers des CEFO, avec des actions plus spécifiques à la demande d'une région comme celle de La Louvière

Au sein d'Actiris, nous avons rencontré des conseillers en emploi et des agents de la Direction employeurs.

Au total, cela représente +/-190 personnes à Bruxelles et 200 à 250 personnes en Wallonie.

Les séances d'information nous ont permis d'établir différents constats :

- une approche dynamique de la validation ;
- un dispositif complexe pour le candidat ;
- le manque de visibilité des Titres de Compétence dans les bases de données du Forem et d'Actiris.

Au delà de ce point de situation, il a été décidé de mettre en œuvre des plans d'actions spécifiques dans le courant 2010 :

Pour le Forem :

- développement d'un plan d'actions avec le coordinateur du Forem, qui reprendra la notion de référents, de réseau et d'ateliers méthodologiques ;
- la mise en œuvre de la capitalisation des Titres de compétence dans la base de données : projet avalisé au sein du Forem et qui est prévu dans les réalisations de janvier 2010.

Pour Actiris

- développement d'une action spécifique avec la direction employeurs en lien avec l'évolution du projet pilote.

3.7.2. Mettre en œuvre le partenariat avec les cellules de reconversion

L'articulation entre la Validation des Compétences et les cellules de reconversion est une priorité âprement négociée dans la Nostra 2009-2011. Il s'agit d'un engagement des organisations syndicales et du FOREM. En 2009, malgré les relances du Consortium aucune avancée significative n'a été enregistrée. A la fin de la législature précédente, nous avons comme projet :

- la signature d'une convention entre le Consortium, les cellules de reconversion, le Forem et les syndicats.

3.7.3. Réaliser un partenariat avec un CSEF

La cellule exécutive a développé des partenariats avec cinq CSEF : Liège, Huy-Waremme, Verviers, Namur et Luxembourg.

La stratégie d'action développée a été la suivante :

- organisation d'un colloque portant sur une information générale sur le dispositif et des ateliers de réflexion autour de thèmes comme le public, l'accompagnement, les besoins de la région, les passerelles ;
- réalisation d'un débriefing du colloque ;
- mettre en œuvre un plan d'actions sur les points débriefés.

3.7.4. Préparer le partenariat avec les Missions régionales

En juillet 2009, « L'intermire » a désigné un coordinateur qui a pour mission de promouvoir le dispositif au sein des missions régionales.

Nous l'avons rencontré et nous avons établi deux types d'orientation :

- développer une convention sur les engagements des partenaires ;
- désigner et former les référents validation au sein des Mirec.

Avec la Mirec, nous avons eu l'occasion d'appuyer leur projet européen Leonardo Matching portant sur l'accompagnement à la validation.

3.7.5. Informer l'Union des Villes et des Communes

Région wallonne

Des contacts ont déjà été pris par Alain Kock. Ceux ci doivent être relancés.

Toutefois, nous avons programmé en janvier 2010 une information globale sur le dispositif avec la Coordination des Services d'insertion des CPAS du Brabant Wallon.

Nous sommes conscients qu'au-delà des actions spécifiques, il est important de prévoir une action en amont pour avoir une stratégie globale.

Région bruxelloise

Plusieurs rencontres ont eu lieu qui ont abouti à la stratégie suivante :

- une information générale sur le dispositif aux responsables des services insertion des CPAS ;

- désignation de référents ;
- ateliers méthodologiques sur l'intégration du dispositif dans le BSP ;
- organisation d'un colloque au printemps 2010 ;
- réfléchir à l'intégration de l'offre de validation dans le volet formation.

3.8. PROCESSUS SUPPORT : COMMUNICATION

Les objectifs ont été atteints :

3.8.1. Mettre en oeuvre et développer le site de la validation

Le nouveau site Internet a été mis en ligne début de l'année 2009 et est régulièrement animé par des actualités. La première newsletter intitulée « Inter'val » et destinée à informer le réseau de la validation a été envoyée en octobre 2009.

3.8.2. Réaliser un support vidéo de présentation de la validation

Un film de présentation de la validation des compétences a été produit ainsi que 6 témoignages vidéos de candidats et un témoignage vidéo d'un employeur. Une duplication de 250 DVD contenant le film et les témoignages a été commandée et sera diffusée début 2010 afin d'aider à la promotion du dispositif.

3.8.3. Suivre et développer les productions imprimées

De nouveaux folders sectoriels ont été édités : Industries technologiques et Administratif et Commercial.

Un document de promotion à destination des entreprises a été développé.

Un folder « corporate » a été entamé.

Un stand comportant une bannière d'information ainsi qu'un porte écran a été produit.

3.8.4. Réaliser un évènement sous-régional

Voir le point sur les relations partenariales

3.8.5. Mener une réflexion stratégique

Une réunion sur la communication du dispositif a été menée le 21 août 2009 en présence des responsables communication des opérateurs ainsi que des chargés de mission validation. Suite à cette réunion un plan de communication a été produit ainsi qu'une opérationnalisation de ce plan. Cette dernière sera en partie mise en oeuvre en 2010.

Parallèlement aux objectifs fixés en 2008, d'autres actions ont été menées pour la promotion du dispositif. Et notamment :

- 150 totems destinés à visibiliser la validation des compétences ont été produits et seront distribués début 2010 dans les infrastructures des opérateurs de formation mais également dans les structures d'insertion socioprofessionnelle.
- Fin 2009, une campagne de promotion du dispositif dans la presse (Metro et Dernière Heure) a été préparée. Celle-ci se déroulera en janvier 2010.

3.9. PROCESSUS SUPPORT : FINANCES

3.9.1. Mission STATUTAIRE

Le coût du consortium est supporté par les opérateurs suivant application de la clé décrétable. Les mises des opérateurs sont valorisées au FSE suivant un rapport 50% mise publique belge/ 50 % recettes Fonds Social Européen. Le tableau ci-dessous permet de visualiser l'évolution de la mission statutaire depuis 2006.

	Réalisé 2006	Réalisé 2007	Réalisé 2008	Budget 2009	Réalisé 2009
Personnel	411.823	507.556	514.321	662.120	581.895
Bureaux garnis	30.463	36.793	38.633	46.343	39.096
Biens et services	16.177	25.623	47.837	111.860	107.996
Communication	23.984	96.492	83.587	73.199	40.586
Déplacements & jetons	17.325	13.766	16.226	22.860	18.302
Production	41.471	8.486	4.403	8.100	4.340
Frais financiers	235	3.978	3.087	50	1.846
Investissements	4.907	2.726	4.758	6.100	2.152
Total Dépenses	546.385	695.420	712.852	930.632	796.213

3.9.2. Mission DÉLÉGUÉE

En plus des missions statutaires, le Consortium gère le financement des sessions de validation. Chaque année, sur base des objectifs opérateurs, une dotation est demandée aux gouvernements. Cette dotation est reversée aux opérateurs ou directement aux centres de validation, sur base de justificatifs, au prorata du nombre de validations effectivement réalisées. Le solde non utilisé lors de l'année civile est remboursé aux gouvernements. Il n'y a pas de subsides FSE pour le financement des sessions de validation.

Le coût des épreuves varie de 110 à 380 Euros en fonction de l'unité de compétence et du métier choisi. Le coût des épreuves des métiers les plus validés en 2009, que sont l'aide comptable, le coiffeur, l'employé administratif et l'aide ménagère varie de 110 à 180 euros.

Il faut préciser que les questions de coût du dispositif et du choix de métiers ainsi que celle de l'efficacité et de l'objectif ne sont pas traités dans ce rapport.

Gouvernement	Opérateur	Coût centres	honoraires observateurs	Frais de déplacement observateurs	Coût Total	Nombre d'épreuves	Coût moyen par épreuve	
Cocof	Bxl Fo	16.746,00	2.000,00	311,40	19.057,40	85,5	222,89	
	Iris Tech	150,00	-		150,00	1	150,00	
	Total	16.896,00	2.000,00	311,40	19.207,40	86,5	222,05	
	<i>Moyenne</i>	<i>195,33</i>	<i>9,01</i>	<i>3,60</i>	<i>222,05</i>			
	Sfpme	5.889,00	900,00	103,82	6.892,82	34	202,73	
	<i>Moyenne</i>	<i>173,21</i>	<i>26,47</i>	<i>3,05</i>	<i>202,73</i>			
	Total Cocof	22.785,00	2.900,00	415,22	26.100,22	120,5	216,60	
	<i>Moyen Cocof</i>	<i>189,09</i>	<i>13,39</i>	<i>3,45</i>	<i>216,60</i>			
	RW	Forem	77.651,00	14.284,00	1.517,47	93.452,47		
		Coach	6.168,00	1.600,00	167,33	7.935,33		
T-Event		2.565,00	600,00	192,16	3.357,16			
Technifutur		720,00	100,00	5,00	825,00			
La Reid			100,00	25,35	125,35			
Total		87.104,00	16.684,00	1.907,31	105.695,31	593	178,24	
<i>Moyenne</i>		<i>146,89</i>	<i>28,13</i>	<i>3,22</i>	<i>178,24</i>			
Ifapme		25.668,00	4.200,00	756,67	30.624,67			
Autoform		2.296,00	400,00	38,04	2.734,04			
Total		27.964,00	4.600,00	794,71	33.358,71	177	188,47	
<i>Moyenne</i>	<i>157,99</i>	<i>25,99</i>	<i>4,49</i>	<i>188,47</i>				
Total RW	115.068,00	21.284,00	2.702,02	139.054,02	770	180,59		
<i>Moyen RW</i>	<i>149,44</i>	<i>27,64</i>	<i>3,51</i>	<i>180,59</i>				
CF	Eps	76.115,00	7.600,00	306,59	84.021,59	471,5	178,20	
	<i>Moyenne</i>	<i>161,43</i>	<i>16,12</i>	<i>0,65</i>	<i>178,20</i>			
TOTAL GÉNÉRAL		213.968,00	31.784,00	3.423,83	249.175,83	1.362		
MOYENNE GÉNÉRALE		157,10	23,34	2,51	182,95		182,95	

3.10. PROCESSUS SUPPORT : SECRÉTARIAT

Outre les travaux habituels, le secrétariat a pris en charge :

La délivrance des titres de validation

L'organisation administrative du comité directeur, de la commission d'agrément et des commissions de référentiels.

Ces fonctions étant récurrentes, elles ne font pas l'objet du rapport .

3.11. PROCESSUS QUALITÉ

3.11.1. Développer le suivi des candidats post validation

Une note a été rédigée sur le suivi des candidats et présentée à la Commission consultative et d'agrément au sujet d'une étude concernant une enquête sur l'impact de la validation.

Plusieurs critères étaient pris en compte comprenant les motivations de notre public, ses expériences et l'impact de la validation sur sa trajectoire de vie.

3.11.2. Améliorer les processus qualité de la Célex

La Vision, la Mission et les valeurs de la Célex sont en phase de finalisation.

Des nouveaux tableaux de bord ont été créés concernant le suivi des agréments, le cadastre de l'offre de validation.

Les statistiques ont été développées par secteurs d'activités.

Au niveau des centres, deux réunions ont eu lieu réunissant les responsables des centres de validation concernant une partie information/formation et une partie échange de bonnes pratiques. Le suivi des plans d'actions et des programmations des centres s'est fait en collaboration avec les chargés de mission validation. Le suivi des demandes d'amélioration s'est fait de façon systématique.

Une formation des auditeurs internes de Bruxelles Formation a eu lieu pendant deux jours avec une partie théorique mettant l'accent sur la philosophie de la validation et une partie pratique avec des jeux de rôle. Le taux de satisfaction est de 50% très satisfaits et 50% satisfaits.

La plate-forme électronique VAL'ID a été préparée en adaptant les documents propres à la validation afin de faciliter le travail administratif des centres lors des sessions de validation.

Une réunion avec les auditeurs externes a permis de les informer de l'évolution du dispositif en matière d'audit et de processus qualité et de pouvoir exploiter leur regard dans le cadre du processus d'amélioration continue avec la volonté de faire un saut qualitatif pour aboutir à davantage de professionnalisation et de responsabilisation des centres.

3.11.3. Développer des synergies avec le MWQ

Les contacts développés avec le Mouvement Wallon pour la Qualité sont de deux ordres : la participation au groupe de travail concernant le Prix wallon de la qualité 2009 et l'implication dans la formation de la pépinière des nouveaux évaluateurs.

La nouvelle procédure de demande d'amélioration a également été informatisée. Il en est de même pour la gestion des plaintes (dans les centres).

3.12. OBJECTIFS 2010

La définition des objectifs 2010 du Consortium s'inscrit dans un contexte budgétaire qui ne permettra plus une évolution du nombre d'épreuves similaire à celle connue précédemment. Par ailleurs et pour ce qui concerne plus spécifiquement le Consortium, le rapprochement progressif projeté avec le SFMQ pourra mobiliser en partie les travaux du comité directeur et de la cellule exécutive. Toutefois, le Consortium veillera à ne pas se détourner de ses missions initiales. Si tel n'est pas le cas, certains objectifs pourraient ne pas être atteints ou réalisés en fin d'exercice.

Les objectifs qui suivent trouvent leurs origines dans :

- les projets FSE (COVA1 et COVA2) ;
- la Nostra 2009-2011 ;
- la gestion opérationnelle des activités.

- **Processus management**

- Ajuster et assurer le suivi des dossiers FSE.
- Mettre en œuvre la régulation de l'offre.
- Assurer le suivi de la Nostra en favorisant la mise en œuvre des engagements des partenaires.
- Développer les relations sectorielles, la reconnaissance des titres et l'accès à la profession.
- Réfléchir au rapprochement avec le SFMQ.

- **Processus clef**

- **Processus clef : Élaborer des référentiels**

- Développer des référentiels pour 10 nouveaux métiers.
 - Assurer l'écolage des nouveaux experts.
 - Assurer la veille de la production.

- **Processus clef : Agréments des centres**

- Assurer la couverture de l'offre de validation par les centres.
 - Réfléchir à la simplification de la procédure d'agrément en collaboration avec les auditeurs.

- **Processus clef : Gérer le processus de validation**

- Organiser 936 épreuves.
 - Ajuster la mise en œuvre du bureau virtuel et préparer l'analyse statistique.
 - Mettre en œuvre la guidance pré et post validation.
 - Finaliser le cadastre du tarif des dispenses en formation et des passerelles et en assurer la communication.

- **Processus support**

- **Processus support : Méthodologie**

- Systématiser l'outil de positionnement.
 - Préparer l'élargissement de la méthodologie.
 - Mettre en œuvre l'approche dossier collectif.
 - Etudier le développement du porte-folio individuel.
 - Mettre en œuvre la levée de l'interdiction du lien pédagogique.
 - Mettre en œuvre la méthodologie liée à la production des consignes.
 - Poursuivre la réflexion relative à l'accès aux épreuves des publics fragilisés.

- **Processus support : Ressources humaines**

- Développer les démarches de professionnalisation des acteurs des centres.

- **Processus support : Relations avec les partenaires**

- Mise en œuvre de projets pilotes avec les conseillers d'Actiris et du Forem.
 - Consolider le partenariat avec les cellules de reconversion.
 - Développer un réseau de référents avec les CSEF.
 - Mettre en œuvre un partenariat avec les Missions Régionales et les Missions Locales.
 - Informer et sensibiliser les conseillers insertion des CPAS via l'Union des Villes et des Communes.
 - Développer une réflexion sur la validation avec l'AWIPH et les CRI.
 - Développer la notion d'accompagnement à la validation en partenariat avec les acteurs concernés (Forem, Actiris, CSEF, Mire, Febisp, OISP, ...).
 - Poursuivre la réflexion relative à l'accès aux épreuves des publics fragilisés.

- **Processus support : Communication**

- Mise en œuvre du plan stratégique.

- **Processus support : Finances**

- Effectuer le suivi des démarches comptables, financières, budgétaires et fiscales.

- **Processus support : Secrétariat**

- Ajuster le mode d'organisation du secrétariat.

- **Processus qualité**

- Revoir les processus et en faire une description en incluant les procédures et les tableaux de bord et le lien unissant les différents processus. Identifier les facteurs clés de succès et les indicateurs de processus.
 - Suivre VAL'ID.
 - Développer les formations à VAL'ID et assurer le suivi du Helpdesk.
 - Suivi de l'évolution du programme de développement de la plate-forme et être l'interface entre les centres et Expert IT.
 - Réaliser une auto-évaluation de la Célex sur base du nouveau modèle EFQM afin de préparer la candidature au Prix wallon de la Qualité en 2011.

4. RAPPORTS DES OPÉRATEURS

4.1. BRUXELLES FORMATION

Bruxelles Formation : Rapport d'activités 2009 et plan d'actions 2010

A. Réalisations 2009

Agréments

- **Processus clés**

- Commission de référentiels

Participation aux commissions de référentiels des métiers de Technicien PC/réseau et d'installateur électricien tertiaire.

Etat de situation des Centres de Validation :

BRUXELLES FORMATION dispose de trois Centres de Validation en propre.

Il s'agit de :

- **Construction** pour les métiers de maçon, installateur sanitaire, carreleur et d'installateur électricien résidentiel.
- **Bureau et Services** pour le métier d'aide-comptable.
- **Industrie** pour le métier de mécanicien d'entretien automobile, nouveau centre et nouveau métier, il a été agréé en juin 2009. Le métier d'installateur électricien industriel est en cours d'agrément pour juin 2010.

Par ailleurs, BRUXELLES FORMATION développe des Centres de Validation en partenariat. Ceux-ci peuvent prendre des formes assez différentes. Fin 2009, nous en avons deux, il s'agit de :

- **Le Centre bruxellois de validation des compétences des métiers d'employé** (Centre de Validation commun entre BRUXELLES FORMATION et l'école de promotion sociale EPFC) pour le métier d'employé administratif qui a été agréé en juin 2009.
- **Le Centre de référence Iristech+ avec lequel BRUXELLES FORMATION** a une convention de partenariat découlant de l'article 13 de l'accord de coopération de la validation pour le métier de mécanicien d'entretien industriel qui a renouvelé son agrément au cours de l'année 2009.

En parallèle, BRUXELLES FORMATION réfléchit et/ou prépare des **partenariats** préalablement nécessaires à la demande d'agrément pour les métiers suivants :

- **Technicien PC/réseaux** : préparation d'une convention avec le centre de référence Evoliris créant le « **Centre de validation bruxellois des métiers TIC** ».
- **Magasinier-cariste** : probablement avec le Centre de référence IRISTL, à l'instruction au moment de la rédaction de ce rapport.
- **Opérateur call-center** : à l'instruction au moment de la rédaction de ce rapport.

Epreuves

Processus clé validation	Objectifs 2009	Résultats totaux		Résultats 2009 pour Centres BF	Résultats 2009 pour Centres en partenariat
Places disponibles	200	171	86%	137	34
Epreuves organisées	156	86	54%	61	25
Titres délivrés	96	38	40%	20	18

2009					
Métiers		Places réellement disponibles ⁵	Candidats convoqués	Epreuves réalisées	Titres délivrés
Centres propres à BRUXELLES FORMATION					
BF Bureau et Services	Aide-comptable	70	15	12	7
BF Construction	Maçon	16	13	11	1
	Carreleur	30	30	27	7
	Installateur sanitaire	5	5	3	1
	Installateur électricien résidentiel	4	4	4	1
	Total	55	52	45	10
BF Industrie	Mécanicien d'entretien auto	12	6	4	3
Centres en partenariat					
Iristech+	Mécanicien d'entretien industriel	2 A la demande	1	1	1
BF-EPFC*	Employé administratif	32	30	24	17
Totaux		171	104	86	38

Commentaires

En 2009, BRUXELLES FORMATION compte 171 places disponibles pour 86 épreuves organisées. Malgré l'effort de notre Institut dans la programmation des épreuves de validation, nous devons constater que les chiffres des initiatives en propre restent constants. De nombreuses sessions d'épreuves sont annulées par manque de candidats (46 places disponibles potentiellement) et par ailleurs, le taux de remplissage² des épreuves organisées est de 83 %. Il s'agit pour nous d'un défi permanent : il faut combiner une certaine rapidité dans le délai de réponse à une demande de validation mais aussi tenir compte de ce que cela coûte au Centre en terme de préparation avant l'épreuve et de mobilisation de ressources le jour de l'épreuve.

Réalisé				
Métiers		2008	2009	
BF Bureau et Services	Aide-comptable	47	12	
BF Construction	Maçon, carreleur, Installateur sanitaire, Installateur électricien résidentiel	33	45	
BF Industrie	Mécanicien d'entretien auto	-	4	
Iristech+	Mécanicien d'entretien industriel	2	1	
BF-EPFC	Employé administratif	-	24	
Totaux		102	86	

Commentaires

La diminution des épreuves organisées en propre que nous pouvons observer entre 2008 et 2009 est de l'ordre de 20% et relève principalement des difficultés organisationnelles d'un centre qui contribuait largement aux objectifs dans le passé. Celles-ci ont été identifiées et seront résolues pour 2010.

Nous avons fait l'analyse du taux d'absentéisme⁶ (16% pour les centres BF en propre contre 18 % au global) et du taux d'échec (67% contre 56% au global). Ceux-ci sont très préoccupants.

On peut en partie les expliquer par la dominance des métiers du secteur de la construction dans notre offre en propre. Mais, cela dénote également un manque d'information et de guidance des candidats à l'entrée du dispositif que nous avons déjà souligné précédemment. C'est pour cette raison que BRUXELLES FORMATION avec ses partenaires bruxellois a mis sur pied un projet pilote visant à développer une filière d'accès au dispositif avec Actiris.

Il faut aussi rappeler que la mission de validation est mise en place dans les centres sans moyens additionnels. Depuis 2008, l'action de validation est cofinancée par le FSE. Les chiffres des centres propres à BF nous montrent que nous atteignons petit à petit les limites de ce qui est réaliste d'entreprendre dans de telles conditions. BRUXELLES FORMATION a donc souhaité développer des partenariats via son rôle de régulateur bruxellois. Cette approche semble porter ses fruits puisque les chiffres montrent que c'est grâce aux partenariats que BRUXELLES FORMATION est à 86 % de l'objectif en terme de places disponibles.

⁵ A distinguer des places prévues dans le planning de départ. On exclut les dates qui ont été annulées pour une raisons d'organisation Ex. pas d'évaluateur externe.

* Les activités totales du centre conjoint BF-EPFC pour ce métier représentent le double de celles inscrites dans le présent rapport.

⁶ Quand on parle de taux d'absentéisme, il s'agit des absences constatées le jour de l'épreuve. Sur x candidats convoqués, y ne se présentent pas. Ce phénomène est particulièrement saillant dans le secteur de la construction. Le taux d'absentéisme et le taux de remplissage sont distincts. Le taux de remplissage est fonction du nombre de candidats convoqués par rapport au nombre de places disponibles pour cette épreuve (auquel nous avons soustrait les 46 places annulées par manque de candidats) = 104 candidats convoqués /125 places dispo (171-46).

Productions propres à Bruxelles Formation

• Processus management

- Mise en place d'un processus de coordination interne à BF tenant compte des besoins énoncés lors de l'enquête de terrain menée fin 2008 suivant des modalités avalisées par le Comité stratégique du 21.01.2009 et le Comité de gestion du 27.03.2009.
- La première réunion stratégique et opérationnelle qui a eu lieu le 16.02.2009 a permis de mettre en évidence les obstacles à la réalisation des épreuves de validation. Un travail de fond a été fait sur ceux-ci avec les centres de validation (ex. locaux, évaluateurs, ...).
- Une révision des mandataires de BF dans les instances du Consortium a été faite le 09.04.2009.
- Travail de coordination de l'action avec les chargés de mission validation des autres opérateurs.

• Processus support : Méthodologie

- Tarifs de dispenses :
 - Intégration de la mise en correspondance des Titres de Compétence et des Unités de Formation dans les référentiels de formation est en cours de modularisation ou en révision.
 - Réalisation d'un état des lieux des tarifs réalisés en fin d'année, la programmation des tarifs à réaliser en tenant compte des priorités de la Cellule Produits et référencement des intitulés des formations dans lesquels les Titres sont valorisables :

Tarifs de dispenses réalisés par la Cellule produits
Aide-comptable
Employé administratif
Employé administratif des services commerciaux
Monteur en chauffage central
Maçon
Carreleur
Coffreur

- Outils de positionnement :
 - Amélioration de la guidance via la participation à la création du concept de l'outil de positionnement.
 - Développement des outils de positionnement pour les métiers de coiffeur, d'employé administratif et de mécanicien d'entretien automobile.
 - Formation des secrétariats à l'utilisation de l'outil de positionnement.
- Participation active à la réflexion sur la suppression de l'interdiction du lien pédagogique entre évaluateur et candidats via la présidence du GT méthodologie.
- Participation à la réflexion sur les consignes.

• Processus support : Ressources Humaines

- Recours à des évaluateurs externes free-lance avec lesquels nous établissons des conventions

• Processus support : Relation avec les partenaires

- Mise en place d'une collaboration active entre chargés de mission « validation » des différents opérateurs.
- Développement des contacts avec Actiris.
- Relance de la « coordination bruxelloise de la validation » via l'activation des contacts avec les opérateurs de validation bruxellois + transmission au CODI du ROI de la coordination bruxelloise à laquelle ACTIRIS est invité permanent pour le suivi des projets.
- Mise en place d'un projet pilote dans le cadre de la coordination bruxelloise visant à tester l'articulation des étapes du parcours du candidat .
- Point de situation régulier sur l'offre en RBC :
 - Demande de métiers rencontrant les enjeux bruxellois : Horeca et Vente.
 - Identification de nécessité d'avoir une porte d'entrée unique au dispositif pour la RBC.

• Processus support : Communication

- Affichage et diffusion des outils de communication de la Célex
- Mise en place d'un processus de formation des conseillers de BRUXELLES FORMATION Carrefour et organisation de l'Espace.
- Mise à disposition du N° vert de BRUXELLES FORMATION et formation des agents du call-center de BRUXELLES FORMATION.
- Parution du Newsletter Validation BF : premier numéro paru mi-novembre.
- Réalisation, commande et diffusion de Banner up Validation pour nos Centres et BF Carrefour.

• Processus support : Finance

- Gestion des projets FSE COVA 1 et COVA 2 et du budget interne « validation » pour BRUXELLES FORMATION.

• Processus Qualité

- Réalisation d'un état des lieux de la validation en vue de systématiser les flux d'information entre l'Administration Centrale et les Centres.
- Désignation et formation des auditeurs internes validation.

B. Plan d'actions 2010

PROCESSUS MANAGEMENT	
Objectifs	Actions
Assurer le suivi du projet FSE	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer et rédiger les rapports d'activités (récolte des indicateurs, ...) pour le Consortium et pour BF - Contribuer à assurer la coordination entre chargés de mission et la Célex.
Développer la mission de « validation » en activant le réseau interne de BRUXELLES FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à développer le réseau en interne BRUXELLES FORMATION (réunions de coordination régulières, volet opérationnel et volet institutionnel, communication au comité de gestion, au comité stratégique, élaboration du budget de la validation pour 2010, etc.) - Cibler de nouveaux publics (FPIE, stagiaires sortants, etc.) et développer les démarches adaptées.

PROCESSUS CLÉ : VALIDATION DES COMPÉTENCES ET DÉLIVRANCE DES TITRES DE COMPÉTENCE	
Objectifs	Actions
Organiser 220 épreuves de Validation des Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter l'offre de validation pour les différents métiers <ul style="list-style-type: none"> - Croissance des places disponibles sur les métiers existants (c'est-à-dire aide-comptable, employé administratif, maçon, carreleur, installateur sanitaire, installateur électricien résidentiel, mécanicien d'entretien auto). - Maitriser les obstacles organisationnels (évaluateurs externe, locaux, matériel, préparation, ...). - Développer des Centres en partenariats sur des métiers qui représentent un enjeu pour la RBC. - Développer des stratégies (en collaboration avec le Consortium) pour améliorer le taux de remplissage des sessions d'épreuves. - Accompagner les centres (notamment dans la phase d'informatisation de l'administration des épreuves) et fixer des objectifs annuels par centre de validation (en propre ou en partenariat). - Prendre les dispositions pour assurer l'accès de nos propres stagiaires compte tenu du prescrit méthodologique actuel (interdiction du lien pédagogique entre un candidat à la validation et son évaluateur). - Administration des centres : disposer de règles claires en matière de mobilité interrégionale ou inter opérateurs, traçabilité des validation à BF via la bonne utilisation des codes, ...
Renforcer la guidance	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un dispositif de guidance intégrant les centres et les autres intervenants (Carrefour ou bilan de compétences, ou screening) - Généraliser les outils de guidance permettant de positionner le demandeur devant le choix d'une épreuve et l'anticipation de ses chances de réussite - Développer la collaboration avec les SPE : échange d'informations, planification conjointe - Réfléchir à la possibilité de concevoir une offre de formation complémentaire le cas échéant - Pour les détails, cfr. Processus support Partenaires, Communication et Méthodologie
Développer la plus-value du Titre de compétence	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les tarifs de dispenses pour permettre aux porteurs de Titre de reprendre une formation avec un parcours individualisé. - Informer les conseillers de la Direction Chercheurs d'Emploi d'Actiris avec la Célex via le projet pilote bruxellois. - Collaborer sur le dossier « accès à la profession ». - Pour les détails, cfr. Processus support Partenaires, Communication et Méthodologie.

PROCESSUS CLÉ : PRODUCTION DES RÉFÉRENTIELS	
Objectifs	Actions
Participer à la production des référentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre les travaux des COREFS avec les experts de la Cellule Produits.

PROCESSUS CLÉ : AGRÉMENT DES CENTRES DE VALIDATION	
Objectifs	Actions
Accompagner les Centres dans la préparation à l'agrément	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les Centres en renouvellement d'agrément : Bureau & Services pour aide-comptable (échéance : juin 2010), Construction pour Installateur sanitaire, carreleur et électricien résidentiel (échéance : janvier 2011) - Globaliser les agréments des centres avec plusieurs métiers. - Accompagner les Centres en procédure d'agrément: Technicien PC réseaux (en partenariat avec Evoliris), installateur électricien industriel (en propre à BFI). - Faire une analyse d'opportunité et/ou monter un partenariat préalable à la demande d'agrément pour les métiers à l'étude pour 2011 : Opérateur call-center (Evoliris/Cefora/BF), Employé des services commerciaux (EPFC/BF), installateur électricien tertiaire, l'agent d'accueil, le monteur en chauffage central, ... - Former le personnel des Centres à la démarche de validation. - Organiser des rencontres avec les responsables de Centre de validation BRUXELLES FORMATION (2 réunions par an).

PROCESSUS SUPPORT : MÉTHODOLOGIE

Objectifs	Actions
Professionalisation des acteurs	- Participer à la réflexion et à la mise en œuvre.
Développer les tarifs de dispenses pour permettre aux porteurs de Titre de reprendre une formation avec un parcours individualisé	- Réaliser les tarifs de dispenses pour les métiers d'installateur sanitaire et le mécanicien réparateur auto avec les experts de la Cellule Produits. - Faire évoluer le carnet des dispenses et le programmation de celles-ci en fonction de l'agenda de la Cellule Produits. - Elaborer avec la Cellule Produits et communiquer aux centres une méthodologie d'accueil en formation des porteurs de Titres de compétence. - Mener une réflexion sur la façon de valoriser des Titres de compétence vers des filières non modularisées.
Assurer l'accès au dispositif de nos propres stagiaires	- Prendre les dispositions nécessaires pour garantir l'accès de nos stagiaires compte tenu du prescrit méthodologique actuel (interdiction du lien pédagogique entre un candidat à la validation et son évaluateur, lien entre la formation et la validation).
Développer des outils de positionnement comme outil pour renforcer la guidance	- Poursuite de la contribution dans le développement des outils de positionnement (notamment pour les métiers de mécanicien réparateur auto, ...). - Formation des secrétariats à l'utilisation de l'outil de positionnement.

PROCESSUS SUPPORT : RESSOURCES HUMAINES

Objectifs	Actions
Intégrer et responsabiliser les personnes participant à la Validation des Compétences	- Impliquer de nouveaux acteurs de la Validation des Compétences (responsable de centre, évaluateurs, ...).

PROCESSUS SUPPORT : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Objectifs	Actions
Développer les contacts avec Actiris	- Tirer les enseignements du projet pilote permettant de tester l'articulation des étapes du parcours du candidat et de créer une filière d'accès au dispositif via la participation active d'Actiris (traiter les données d'évaluation, organiser le feed-back et ajuster la suite)
Développer des partenariats avec des opérateurs de validation bruxellois	- Planifier l'offre en cohérence avec la coordination bruxelloise - Demander de métiers spécifiques en RBC (commis de cuisine ou vendeur)
Etablir des partenariats pour asseoir le développement de la validation en RBC	- Disposer de règles claires en matière de partenariats avec les CDR : Modéliser une convention type avec la division Production, tenant compte du contexte des CDR - Préparer une réflexion sur l'opportunité de collaboration avec les OISP en tenant compte des programmes de référence - Partenariat avec des évaluateurs free-lance pour le métier de mécanicien auto - Montage d'un partenariat (Evoliris, EPFC, BF) pour le métier de technicien PC réseaux pour la création d'un centre commun - Montage d'un partenariat (IrisTL, BF) pour le métier de magasinier et de cariste pour la création d'un centre commun - Tentative de partenariat avec CEFORA pour le métier d'opérateur call-center
Gérer les partenariats existants de la validation en RBC	- Partenariat avec des évaluateurs externes et des observateurs pour les métiers d'aide comptable - Partenariat avec l'EPFC pour l'employé administratif

PROCESSUS SUPPORT : COMMUNICATION

Objectifs	Actions
Développer la communication « Validation » en interne BF	- Développer et améliorer la newsletter en interne sur la validation. - Formaliser et améliorer la communication interne entre les acteurs de la Validation des Compétences. - Diffuser auprès de centre et rappeler les outils de communication de la validation.
Développer la communication « Validation des Compétences » en externe	- Veiller à mettre un lien sur le site de DORIFOR vers le site www.cvdc.be - Faire le suivi de l'info des conseillers BF Carrefour, call-center BF et Actiris. - Réaliser des outils de communication supplémentaires pour chaque centre de validation - Développer des partenariats à partir des centres pour faire connaître la validation (Cfr. Partenariats).
Assurer le suivi du budget Validation des Compétences	- Clarifier des flux d'informations financières - Construire un processus d'élaboration de budget en interne qui articulent les contraintes de la validation et de la formation.

PROCESSUS QUALITÉ

Objectifs	Actions
Favoriser l'amélioration continue des processus	<ul style="list-style-type: none">- Former et accompagner les auditeurs qualité interne qui ont été désignés- Collecter et exploiter des informations pertinentes pour l'amélioration du fonctionnement de la validation- Mettre en œuvre des mesures d'amélioration, mettre à jour des indicateurs prioritaires relatifs aux actions d'amélioration, plaintes, non-conformités d'audit- Mise en relation du système Qualité du consortium et du système Qualité de Bruxelles Formation à travers l'adaptation des procédures du consortium en procédures Bruxelles Formation- Procédure Pilotage de l'action de validation des compétences- Procédure Préparation et obtention de l'agrément d'un Centre de Validation- Procédure Réalisation d'une validation des compétences

4.2. ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Enseignement de promotion Sociale : Rapport d'activités 2009 et plan d'actions 2010

A. Réalisations 2009

Agréments

Nouveaux agréments

- Un centre de validation des compétences de l'enseignement de promotion sociale des Métiers de Bouche de Bruxelles avec le métier d'ouvrier boulanger pâtissier.
- Un centre de validation des compétences de l'enseignement de promotion sociale de Charleroi avec le métier de d'opérateur de production des industries chimiques (en attente de l'accord des gouvernements).
- Un centre de validation des compétences de l'enseignement de promotion sociale de Bruxelles avec le métier d'aide ménagère (en attente de l'accord des gouvernements).

Renouvellements d'agrément

- Pour les métiers d'installateur sanitaire, d'aide comptable dans le centre de l'enseignement de promotion sociale de Mouscron-Comines-Picardie.
- Pour le métier d'employé administratif dans le centre de validation des compétences de l'enseignement de promotion sociale de Bruxelles en partenariat avec Bruxelles formation.

Epreuves

- 470 épreuves ont été organisées dont 302 réussites, 144 échecs, 5 absences justifiées, 10 absences injustifiées, 8 absences non précisées
- 69 épreuves ont été organisées en partenariat avec Bruxelles Formation.

Productions propres à l'enseignement de promotion sociale en 2009

• Le Comité de pilotage (COPI)

Le Comité de pilotage de l'Enseignement de Promotion sociale, institué depuis le début du dispositif, poursuit son accompagnement du processus de validation dans les centres de l'enseignement de promotion sociale.

• Les activités poursuivies dans le cadre de la charge de mission « Validation des compétences » pour l'Enseignement de Promotion Sociale

Les liens entre l'EPS et le Consortium de validation des compétences ont été développés.

Des relais entre les centres de validation et les différentes instances (Consortium, comité de pilotage, groupes de travail, ...) ont été renforcé (accompagnement des démarches d'agrément, animation du comité de pilotage, participation aux groupes de travail, introduction de COVA 2, mise en œuvre du projet FSE en lien avec le comité de pilotage et les réseaux).

• Processus management

- Assurer le suivi du projet FSE
- Préparation et rédaction des rapports d'activités
- Introduction du projet COVA 1 (bénéficiaire final, demande de soldes, ...)
- développer de nouveaux métiers
- Proposition du métier de commis de cuisine (Coordination bruxelloise)
- Améliorer l'articulation entre Celex et opérateurs
- Réunion mensuelle des chargés de mission pour les dossiers communs et le suivi du dispositif

Processus clé

Processus clé : Validation des compétences et délivrance des titres

- Réaliser et installer l'informatisation de la gestion des épreuves
- Participation au comité d'accompagnement du bureau virtuel Val'id
- Accompagnement des centres dans leur démarche d'informatisation.
- Analyse des documents d'agrément, de validation et proposition d'améliorations
- Offre de 300 places disponibles (selon la clef de répartition entre opérateurs)
- Dynamisation des centres pour qu'ils gèrent leur offre de validation
- Améliorer la couverture quantitative de l'offre
- Ouverture des centres en journée, en soirée et/ou le samedi
- Dynamisation des centres pour qu'ils gèrent leur offre de validation
- Optimiser la couverture géographique de l'offre
- Préparation d'un dossier pour la région de Sambreville (métier de tôlier et /ou tuyauteur)
- Réalisation de 470 épreuves
- Délivrance de 302 titres
- Renforcer la guidance pré validation
- Développement de la collaboration avec le SPE: échanges d'informations, partage d'outils, mise en œuvre d'une planification conjointe.
- Organisation de séances d'informations Actiris
- Participation à des colloques (témoignages, présentations)
- Renforcer la guidance post validation
- Encadrement des épreuves de validation avec les personnels requis.

Processus clé : référentiels

- Produire des référentiels, des outils de positionnement, des tarifs de dispense et le positionnement CEC
- Participation aux COREF
- Proposition d'outils de positionnement ouvrier boulanger pâtissier, aide ménagère, opérateur des industries chimiques
- Développer la méthodologie de positionnement CEC
- Positionner des certifications
- Organiser une journée de formation CEC inter opérateurs
- Définir des dispenses en formation
- Mise sur pied des groupes de travail avec l'inspection afin d'analyser les référentiels de validation et de compétence et les référentiels de l'Enseignement de Promotion sociale
- Réalisation d'un tableau reprenant les articulations existantes au niveau de 4 métiers
- Monitorer les métiers
- Participation aux différents monitorings
- Proposition de modification du référentiel opérateur des industries chimiques

Processus clé : agrément (standardisation – professionnalisation – responsabilisation)

- Accompagner des centres
- Accompagnement des centres dans leur démarche d'agrément et d'amélioration continue
- Suivi de la formation d'auditeur interne
- Centralisation des documents des centres
- Développement des plans d'actions
- Augmenter le nombre d'agréments
- Préparation de l'agrément de trois nouveaux centres (Charleroi, Bruxelles Ouest, Sambreville)

• Processus support

Processus support : méthodologie

- Préparer la mise en œuvre de la simplification des épreuves
- Collaboration à cette démarche
- Expérimenter d'autres méthodes d'évaluation (approche dossier,...)
- Collaboration à cette démarche
- Collaboration au GT « Reconnaissance des acquis de formation »

Processus support : ressources humaines

- Former et professionnaliser les acteurs de la validation
- Suite de la formation des « conseillers à la validation »
- Réalisation du bilan de l'organisation de ce module (questionnaire)

Processus support : relations avec les partenaires

- Développer la coordination bruxelloise
- Collaboration au projet pilote avec Actiris
- Présenter le projet pilote
- Initier la coordination wallonne

Processus support : communication

- Développer la communication générale
- Présentation des objectifs FSE au CCG
- Informations au secrétariat permanent, au Conseil supérieur.
- Favoriser la communication au départ des centres
- Diffusion des supports de communication
- Développer la communication institutionnelle interne
- Organisation des réunions du comité de pilotage
- Diffusion des décisions du comité de pilotage
- Produire un cahier des charges pour le colloque

Processus support : financier

- Assurer le suivi financier
- Suivi financier assuré par le comité de pilotage
- Mise en œuvre d'une clé de répartition des périodes octroyées
- (note verte réalisée par le cabinet)

• **Processus qualité**

- Mise en œuvre du processus qualité dans les différentes démarches : analyse des plans d'actions, des revues de direction pour établir un bilan et proposer des améliorations
- Participation à la formation du Mouvement wallon pour la qualité
- Suivi des demandes d'amélioration

B. Plan d'actions 2010

• **Processus management**

- Assurer le suivi du projet FSE
- Préparation et rédaction des rapports d'activités
- Suivi du projet COVA 1
- Introduction du projet COVA 2 (bénéficiaire final, demande de soldes, ...)
- Développer de nouveaux métiers
- Proposition du métier « vendeur » (coordination bruxelloise)
- Développer l'articulation entre Celex et opérateurs
- Réunion mensuelle des chargés de mission pour les dossiers communs et le suivi du dispositif

• **Processus clé**

Processus clé : Validation des compétences et délivrance des titres

- Réaliser et installer l'informatisation de la gestion des épreuves
- Testing du bureau virtuel Val'id et propositions d'amélioration
- Accompagnement des centres dans leur démarche d'informatisation.
- Analyse des documents d'agrément, de validation et proposition d'améliorations (D28).
- Suivi des améliorations, des plaintes, de la gestion des sessions, ... par le biais de Val'id
- Offre de 300 places disponibles
- Dynamisation des centres pour qu'ils gèrent leur offre de validation
- Réalisation d'un tableau de bord pour la gestion du nombre de validations (COPI)
- Améliorer la couverture quantitative de l'offre
- Ouverture des centres en journée, en soirée et/ou le samedi (centre de Bruxelles)
- Dynamisation des centres pour qu'ils gèrent leur offre de validation
- Optimiser la couverture géographique de l'offre
- Mise en œuvre des démarches d'agrément pour le métier de tôlier à Sambreville
- Réalisation de 300 épreuves
- Délivrance de 250 titres
- Renforcer la guidance pré validation
- Développer l'utilisation de l'outil de positionnement
- Proposer un outil utilisable dans le cadre d'un échange téléphonique
- Préparer un outil utilisable pour les call-centers
- Participation à des colloques (témoignages, présentations)
- Renforcer la guidance post validation
- Encadrement des épreuves de validation avec les personnels requis.
- Projet de parcours de formation

Processus clé : référentiels

- Produire des référentiels, des outils de positionnement, des tarifs de dispense et le positionnement
- CEC

- Participation aux COREF
- Proposition d'outils de positionnement
- Développer la méthodologie de positionnement CEC
- Positionner des certifications
- Organiser des journées de formation CEC au sein de l'EPS
- Définir des dispenses en formation
- Mise sur pied des groupes de travail avec l'inspection afin d'analyser les référentiels de validation de compétence et les référentiels de l'Enseignement de Promotion sociale
- Réalisation d'un tableau reprenant les articulations existantes au niveau de 10 métiers
- Proposition d'un tableau récapitulatif des dispenses
- Réalisation d'une circulaire pour informer les établissements
- Monitorer les métiers
- Participation aux différents monitorings
- Participation aux séminaires organisés par Celex (réunion de travail sur les consignes relatives au métier d'employé administratif, ...)

Processus clé : agrément (standardisation – professionnalisation – responsabilisation)

- Accompagner des centres
- Accompagnement des centres dans leur démarche d'agrément et d'amélioration
- Centralisation des documents des centres
- Développement des plans d'actions
- Redynamisation du Forum
- Augmenter le nombre d'agréments

• **Processus support**

Processus support : méthodologie

- Préparer la mise en œuvre de la simplification des épreuves
- Collaboration à cette démarche
- Expérimenter d'autres méthodes d'évaluation (approche dossier, ...)
- Collaboration à cette démarche
- Collaboration au GT « Reconnaissance des acquis de formation »

Processus support : ressources humaines

- Former et professionnaliser les acteurs de la validation
- Mise en œuvre d'une nouvelle session de la formation des « conseillers à la validation »

Processus support : relations avec les partenaires

- Développer la coordination bruxelloise
- Collaboration au projet pilote avec Actiris
- Analyse des résultats et propositions de suivi
- Développer la coordination wallonne
- Organisation d'événements en collaboration avec les centres et les opérateurs

Processus support : communication

- Développer la communication générale
- Présentation des projets à l'administration
- Informations au secrétariat permanent, au Conseil supérieur.
- Informations au service d'équivalence
- Favoriser la communication au départ des centres
- Diffusion des supports de communication
- Projet d'un guide commun aux centres EPS
- Développer la communication institutionnelle interne
- Organisation des réunions du comité de pilotage
- Diffusion des décisions du comité de pilotage
- Produire un cahier des charges pour le colloque

Processus support : financier

- Assurer le suivi financier
- Suivi financier assuré par le comité de pilotage
- Réajustement de la clé de répartition des périodes octroyées
- (note verte réalisée par le cabinet)

• **Processus qualité**

- Mise en œuvre du processus qualité dans les différentes démarches : analyse des plans d'actions, des revues de direction pour établir un bilan et proposer des améliorations
- Participation à la formation du Mouvement wallon pour la qualité
- Suivi des demandes d'amélioration

4.3. IFAPME

IFAPME : Rapport d'activités 2009 et plan d'actions 2010

A. Réalisations 2009

Agréments

Trois nouveaux agréments en 2009 :

- Centre IFAPME Charleroi : Employé administratif des services commerciaux ;
- Centre IFAPME Liège : Monteur en chauffage central ;
- FormatPME Les Isnes : Monteur en chauffage central.

Sept renouvellements d'agrément en 2009 :

- EPICURIS : Découpeur/désosseur, préparateur-vendeur en produits de boucherie et ouvrier boulanger pâtissier ;
- Centre IFAPME Namur : Couvreur, monteur frigoriste ;
- Centre IFAPME Liège : Aide-comptable et maçon.

Plusieurs agréments et renouvellements ont commencé en 2009 et se poursuivent en 2010.

Épreuves

63 sessions ont été organisées pour un total de 183 épreuves et 103 Titres délivrés.

- Maçon : 1 session pour un total de 6 personnes ;
- Employé administratif : 6 sessions pour un total de 37 personnes ;
- Monteur en chauffage central : 8 sessions pour un total de 32 personnes ;
- Aide-comptable : 3 sessions pour un total de 21 personnes ;
- Ouvrier boulanger pâtissier : 8 sessions pour un total de 22 personnes ;
- Découpeur désosseur : 3 sessions pour un total de 13 personnes ;
- Préparateur vendeur en boucherie : 2 sessions pour un total de 6 personnes ;
- Installateur électricien résidentiel : 2 sessions pour un total de 8 personnes ;
- Coiffeur : 1 session pour un total de 9 personnes ;
- Couvreur : 1 session pour un total de 6 personnes ;
- Monteur frigoriste : 1 session pour un total de 5 personnes ;
- Employé administratif des services commerciaux : 1 session pour un total de 4 personnes ;
- Mécanicien : 4 sessions pour un total de 14 personnes.

Productions propres à l'IFAPME

• Processus Management

- Développement important de l'offre au sein du réseau tant au niveau du nombre de places disponibles pour les épreuves qu'au niveau des métiers disponibles à la validation ;
- Analyse des forces et des faiblesses, des problèmes et bonnes pratiques de la validation des compétences dans les centres du réseau IFAPME et recherche de solutions adaptées avec les responsables des différents centres.

• Processus clé

Processus clé : validation

- Organisation de l'expérimentation de la validation des compétences en fin d'année préparatoire : 51 apprenants ont choisi de passer une épreuve de validation en 2009 ;
- Réalisation par les conseillers pédagogiques de l'IFAPME d'un tableau de correspondance entre certains modules de cours et les Titres de compétence. Ce tableau, en place depuis la rentrée de septembre 2009, permet d'accorder des dispenses aux personnes porteuses d'un Titre de compétence.

Processus clé : référentiels

- Participation des conseillers pédagogiques aux différentes Commissions de référentiel (COREF).

Processus clé : agrément et accompagnement des centres

- Coordination et mise en œuvre des démarches d'agrément pour les nouveaux centres de validation du réseau IFAPME ;
- Formation des responsables de centres de validation à la démarche qualité spécifique à la validation : les responsables de centre ont suivi les différentes formations organisées par la cellule exécutive du Consortium ; soulignons la participation des différents responsables de centres à la formation VAL'ID ;
- Le « suivi interne » de la validation des compétences est assuré au sein du comité de suivi des projets ; c'est au sein de ce comité que sont discutées les lignes d'actions stratégiques à suivre pour contribuer au développement de la validation des compétences au sein du réseau IFAPME.

- **Processus support**

Processus support : méthodologie

- Amélioration continue des pratiques en termes d'accueil des candidats et de guidance : développement d'outils de positionnement par les centres (collaboration entre les responsables de centre et les évaluateurs) ;

Processus support : ressources humaines

- Responsabilisation des équipes « validation » au sein des différents centres du réseau toujours dans le cadre d'une amélioration continue de la qualité (standardisation, professionnalisation et communication) ;
- Formation d'un nouvel auditeur interne « validation des compétences » ;
- Accompagnement des centres par le « chargé de mission validation des compétences » ;

Processus support : relation avec les partenaires

- Renouvellements des partenariats entre centres de validation et organismes de formation et d'insertion ; mise en place de nouveaux partenariats (exemple : centre IFAPME de Liège, château Massart, et PLOP, organisme agréé par l'AWIP) ;
- Rencontre de cellules de reconversion également par la responsable du centre IFAPME de Liège.

Processus support : communication

- Communication propre au réseau IFAPME via le site Web IFAPME régulièrement mis à jour ;
- Diffusion, dans l'ensemble des centres du réseau, des outils de communication en provenance de la Célex du Consortium ;
- Information régulière et implication des référents IFAPME au sein des CEFO lors des retours opérateur.

- **Processus : qualité**

- Amélioration continue de la qualité au sein des différents centres du réseau grâce à une participation volontaire des équipes « validation » des centres.

Commentaires

- Relatif au dispositif de validation
 - En 2009, les plus-values du Titre de compétence n'apparaissent toujours pas clairement aux candidats potentiels et aux entreprises.
- Relatif à l'opérateur
 - La majorité des centres ont fourni un réel effort dans le développement de l'offre puisque 183 épreuves ont été organisées en 2009 (contre 55 en 2008) ;
 - Soulignons que le centre IFAPME de Liège (château Massart) a organisé à lui seul 74 épreuves ;
 - Le public se présente toujours peu spontanément à la validation ; les centres doivent continuer à se montrer proactifs particulièrement dans la communication.

B. Plan d'actions 2010

PROCESSUS MANAGEMENT		
Objectifs 2010	Actions	Échéances
Assurer le suivi des projets FSE COVA 1 et 2	- Préparation et rédaction des rapports d'activités (récolte des indicateurs)	Avril 2010
Mettre en œuvre une stratégie commune et recherche de solutions adaptées aux difficultés de chaque centre	- Recherche de solutions avec les responsables de centres et mise en œuvre d'actions cohérentes au niveau du comité de suivi	Décembre 2010 (c'est-à-dire tout au long de l'année)
PROCESSUS CLÉ : VALIDATION DES COMPÉTENCES ET DÉLIVRANCES DES TITRES DE COMPÉTENCE		
Objectifs	Actions	Échéances
Organiser 150 épreuves de validation des compétences	- Activation de l'offre de validation dans tous les centres agréés ; - Proposer de nouveaux métiers à la validation.	Décembre 2010
Proposer la validation des compétences aux apprenants de fin d'année préparatoire	- Rencontrer les centres pour cadrer l'expérimentation ; - Communication aux apprenants.	Jan. fév. 2010 Mars avril 2010
Valoriser les Titres de compétence en permettant des dispenses au sein du réseau	- Utiliser le tableau de correspondance entre Titres et modules de cours et communiquer les possibilités à toutes les personnes concernées.	De juin à octobre 2010
PROCESSUS CLÉ : PRODUCTION DES RÉFÉRENTIEL		
Objectifs	Actions	Échéances
Participation à la production des référentiels	- Suivi des travaux des COREFs par les conseillers pédagogiques concernés.	Décembre 2010

PROCESSUS CLÉ : AGRÉMENTS DES CENTRES DE VALIDATION		
Objectifs	Actions	Échéances
Accompagner les centres dans la préparation à l'agrément et dans l'organisation des épreuves de validation	- Agrément de 2 nouveaux centres du réseau ; - Accompagnement des équipes validation au sein des différents centres.	Novembre 2010 Décembre 2010

PROCESSUS SUPPORT : MÉTHODOLOGIE		
Objectifs	Actions	Échéances
Améliorer l'accueil et la guidance via une sensibilisation et une formation des acteurs du réseau	- Diffusion des outils de positionnement réalisés par la Célex ; - Continuer à réaliser des outils de positionnement dans les centres ; - Formaliser la guidance post validation.	Décembre 2010

PROCESSUS SUPPORT : RESSOURCES HUMAINES		
Objectifs	Actions	Échéances
Intégrer et responsabiliser les personnes impliquées dans la validation des compétences au sein de l'IFAPME	- Responsabilisation des équipes « validation » au sein des différents centres du réseau toujours dans le cadre d'une amélioration continue de la qualité (standardisation, professionnalisation et communication) ; - Implication des auditeurs internes IFAPME dans les processus d'agrément et de renouvellement ; - Accompagnement des équipes validation par le chargé de mission au sein des différents centres.	Décembre 2010

PROCESSUS SUPPORT : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES		
Objectifs	Actions	Échéances
Informier régulièrement les conseillers CEFO et tenir compte de leur feed-back	- Participer à 3 réunions de retour opérateur.	Décembre 2010
Renouveler les partenariats entre les centres de validation et des organismes de formation insertion ;	- Inviter ces organismes aux journées d'information organisées dans les centres ;	Mai 2010
Développer de nouveaux partenariats	- Prendre de nouveaux contacts.	Novembre 2010

PROCESSUS SUPPORT : COMMUNICATION		
Objectifs	Actions	Échéances
Développer la communication validation des compétences au sein du réseau.	- Mise en œuvre des plans de communication des centres - Organisation de journées et/ou soirées de sensibilisation/réflexion autour de la validation dans les différents centres ; - Diffusion des outils de communication de la Célex ; - Actualisation du site IFAPME.	Mai 2010 Décembre 2010 Décembre 2010

PROCESSUS SUPPORT : FINANCES		
Objectifs	Actions	Échéances
Assurer le suivi du budget validation des compétences	- Optimiser l'utilisation des moyens particulièrement ceux disponibles dans le cadre de COVA2 en lien avec les actions communication (voir supra)	Octobre 2010

PROCESSUS : QUALITÉ		
Objectifs	Actions	Échéances
Favoriser l'amélioration continue de la qualité	- Récolter les informations pertinentes des centres ; - Mise en œuvre des actions correctrices adéquates	Décembre 2010

4.4. LE FOREM

LE FOREM: Rapport d'activités 2009 et plan d'actions 2010

A.Réalisations 2009

Agréments et développement de l'offre

En 2009, un effort important de diversification de l'offre a été réalisé : le nombre de métiers proposés par le Forem à la validation est passé de 12 à 23, soit un doublement de l'offre-métiers :

Métiers mis en œuvre par le FOREM	2005	2006	2007	2008	2009	Date 1 ^{er} agrément
Aide-comptable	1					13/10/2005
Maçon		1				8/06/2006
Carreleur		1				21/12/2006
Couvreur			1			8/03/2007
Installateur sanitaire			1			8/03/2007
Conducteur d'engins de terrassement			1			20/09/2007
Monteur frigoriste			1			13/12/2007
Employé administratif			1			20/12/2007
Opérateur call-center				1		24/01/2008
Peintre industriel				1		24/01/2008
Coiffeur				1		17/04/2008
Peintre en bâtiment				1		16/10/2008
Mécanicien automaticien					1	12/02/2009
Mécanicien d'entretien					1	12/02/2009
Technicien en systèmes d'usinage					1	12/02/2009
Tôlier industriel					1	12/02/2009
Tuyauteur industriel					1	12/02/2009
Aide-ménagère					1	27/05/2009
Assistant opérateur de production des industries alimentaires					1	27/05/2009
Auxiliaire technique de spectacle					1	27/05/2009
Grimpeur-élagueur					1	27/05/2009
Installateur électricien résidentiel					1	27/05/2009
Mécanicien réparateur de véhicules privés et utilitaires					1	27/05/2009
Dans l'année	1	2	5	4	11	
Cumul	1	3	8	12	23	

Le nombre d'agréments obtenus par l'ensemble des centres est passé en 2009 de 24 à 36, soit une augmentation de 50 % :

Région	Centres de validation du Forem	Métiers	2005	2006	2007	2008	2009
Mons	Mons	Aide-comptable	1				
Liège	Compétences transversales Val Benoît	Aide-comptable		1			
Namur	Compétences transversales Floreffe	Aide-comptable		1			
Brabant wallon	Compétences transversales Nivelles	Aide-comptable		1			
Liège	CDC ConstruForm Forem Formation Grâce-Hollogne	Maçon		1			
Charleroi	CDC ConstruForm, site de Châtelain	Maçon		1			
Verviers	Construction Verviers	Maçon		1			
Verviers	Compétences transversales Heusy	Aide-comptable		1			
Verviers	Construction Verviers	Carreleur		1			
Verviers	Construction Verviers	Couvreur			1		
Verviers	Construction Verviers	Installateur sanitaire			1		

Liège	CDC ConstruForm Forem Formation Grâce-Hollogne	Couvreur	1					
Charleroi	CDC ConstruForm, site de Châtelineau	Couvreur	1					
Liège	CDC ConstruForm Forem Formation Grâce-Hollogne	Carreleur	1					
Charleroi	CDC ConstruForm, site de Châtelineau	Conducteur d'engins de terrassement	1					
Charleroi	CDC ConstruForm, site de Châtelineau	Carreleur	1					
Mons	Mons	Monteur frigoriste	1					
Charleroi	Compétences transversales Charleroi	Employé administratif	1					
Wallonie Picarde	Mouscron	Opérateur call-center		1				
La Louvière	CDC Pigments	Peintre industriel		1				
Charleroi	COACH Coiffure Charleroi	Coiffeur		1				
Liège	COACH Coiffure Liège	Coiffeur		1				
Charleroi	CDC ConstruForm, site de Châtelineau	Peintre en bâtiment		1				
Brabant wallon	Tubize	Peintre en bâtiment		1				
Liège	CDC Technifutur	Mécanicien automatique					1	
Liège	CDC Technifutur	Mécanicien d'entretien					1	
Liège	CDC Technifutur	Technicien en systèmes d'usinage					1	
Liège	CDC Technifutur	Tôlier industriel					1	
Liège	CDC Technifutur	Tuyauteur industriel					1	
Mons	Mons -Frameries	Aide-ménagère					1	
Verviers	CDC FormAlim	Assistant opérateur de production ind. alimentaires					1	
La Louvière	T-Event	Auxiliaire technique de spectacle					1	
Liège	Instit Prov Ens Agron La Reid	Grimpeur-élagueur					1	
Charleroi	CDC ConstruForm, site de Châtelineau	Installateur électricien résidentiel					1	
La Louvière	CDC Logistique - Houdeng-Goegnies	Mécanicien réparateur de véhicules privés et utilitaires					1	
Liège	Compétences transversales Val Benoît	Opérateur call-center					1	
			Dans l'année	1	8	9	6	12
			Cumul	1	9	18	24	36

Épreuves

Depuis les débuts du dispositif en 2005, le Forem a géré une croissance exponentielle de son offre de validation des compétences, et assure un rôle majeur au sein du Consortium. Le nombre de validations en 2009 a été de 592, ce qui porte son cumul depuis le début du processus à 1398 épreuves.

Centre de validation	Métier	2005	2006	2007	2008	2009	Cumul
Compétences transversales Nivelles	Aide-comptable		11	7	8	5	31
Tubize	Peintre en bâtiment					8	8
COACH Coiffure Charleroi	Coiffeur				14	40	54
Compétences transversales Charleroi	Employé administratif				105	136	241
ConstruForm, site de Châtelineau	Carreleur				3	6	9
ConstruForm, site de Châtelineau	Conducteur d'engins de terrassement				9	5	14
ConstruForm, site de Châtelineau	Couvreur			1	2	7	10
ConstruForm, site de Châtelineau	Installateur électricien résidentiel					3	3

ConstruForm, site de Châtelineau	Maçon			4	5	9	
ConstruForm, site de Châtelineau	Peintre en bâtiment				6	6	
Logistique - Houdeng-Goegnies	Mécanicien réparateur de véhicules privés et util				12	12	
Pigments	Peintre industriel				17	17	
T-Event	Auxiliaire technique de spectacle				16	16	
COACH Coiffure Liège	Coiffeur			7	6	13	
Compétences transversales Val Benoît	Aide-comptable	17	39		43	99	
Compétences transversales Val Benoît	Opérateur call-center				1	1	
Construform Forem Formation Grâce-Hollogne	Carreleur			15	4	19	
Construform Forem Formation Grâce-Hollogne	Couvreur			6		6	
Construform Forem Formation Grâce-Hollogne	Maçon				6	6	
Instit Prov Ens Agron La Reid	Grimpeur-élagueur						
Technifutur	Mécanicien automatique				3	3	
Technifutur	Mécanicien d'entretien						
Technifutur	Technicien en systèmes d'usinage						
Technifutur	Tôlier industriel						
Technifutur	Tuyauteur industriel						
Mons	Aide-comptable	48	82	84	110	124	448
Mons	Monteur frigoriste				25	25	50
Mons - Frameries	Aide ménagère					4	4
Compétences transversales Floreffe	Aide-comptable		22	18	82	44	166
Compétences transversales Heusy	Aide-comptable		4	19	24	33	80
Construction Verviers	Carreleur			3			3
Construction Verviers	Couvreur						
Construction Verviers	Installateur sanitaire			1	10	15	26
Construction Verviers	Maçon					1	1
FormAlim	Assistant opérateur prod industries alimentaires						
Mouscron	Opérateur call-center				26	17	43
		48	119	150	489	592	1398

Productions propres au FOREM

• Processus Management

- Étant donné le volume d'activité lié à la validation à Forem Formation, les responsabilités sont réparties sur plusieurs personnes. Pour leur bonne articulation, un comité de coordination a été mis en œuvre, assurant la cohésion de la démarche, la garantie qualité et l'aval de la direction. Il se réunit régulièrement et assure une réponse concertée notamment pour les réunions du Comité Directeur.
- Dorénavant, tous les CVDC mènent leurs actions en fonction d'un plan d'actions lui-même piloté par les objectifs établis par le Consortium et le Forem. Une évaluation des résultats et de nouveaux objectifs ont lieu au moins une fois par an et lors de toute procédure d'agrément ou de renouvellement.

• Processus clé

Processus clé : accompagnement des centres

- Le Forem a mis en œuvre la nouvelle politique de professionnalisation, responsabilisation et autonomie accrues des centres de validation. Dans un souci d'efficacité, la recherche de solutions liées au bon sens a été privilégiée pour dynamiser l'offre existante et l'intégrer au mieux avec les autres activités des centres de formation.
- Dans sa volonté forte d'éviter les échecs des candidats, Forem Formation a mené une large action envers les centres existants : sensibilisation à l'importance de la réussite pour le candidat, mise en œuvre des moyens pour les conseiller au mieux. Une guidance de qualité avant l'épreuve s'est généralisée, afin d'en garantir tant que possible le succès, et ainsi d'assurer le caractère positif et motivant de la démarche pour le candidat. Y sont associées des

suggestions de remédiation en cas de faiblesses identifiées. Les outils d'identification des compétences du Consortium et du FOREM sont utilisés pour objectiver la guidance.

- Les centres du Forem ont également largement mis en œuvre une guidance après l'épreuve, mettant en évidence les avantages acquis par le lauréat, ou proposant des actions de remédiation aux candidats malheureux.

Processus-clé : validation

- Le Forem a accompagné la mise en route dans les centres de validation de la nouvelle application de gestion Val'ID.

• **Processus support**

Processus support : méthodologie

- Un premier cadastre des passerelles, ou dispenses de formation pour porteurs de titres a été réalisé (passerelles en aval de la validation des compétences), de même que l'analyse détaillée pour 7 premiers métiers.
- Un dispositif pour la reconnaissance des compétences acquises en formation a été développé en interne. Il s'appuie sur une approche référentielle intégrée comprenant la standardisation des outils d'évaluation des compétences acquises en formation. Le dispositif s'inscrit en cohérence avec la politique européenne pour l'apprentissage tout au long de la vie (Cadre Européen des Certification, Europass, ECVET, ...) et avec la Validation des Compétences. Il a notamment pour effet de créer des passerelles en amont de la validation des compétences. Outre le développement méthodologique général du dispositif, la phase pilote (2009) a porté sur l'élaboration des épreuves pour 4 premiers métiers : l'aide-comptable, le magasinier, le couvreur et l'électricien en installations résidentielles.
- Le Forem a clarifié l'articulation, notamment dans le cadre de la guidance, du dispositif de validation des compétences avec les outils d'identification des compétences développés par Forem Formation.

Processus support : ressources humaines

- Le Forem a mis en place la fonction de chargé de mission validation, intégrée dans le Pôle Compétences. Celui-ci gère également le dossier de la reconnaissance des compétences acquises en formation, la réflexion et la mise en œuvre des outils européens pour l'apprentissage tout au long de la vie (CEC, ECVET, Europass) et certains aspects méthodologiques des formations et des évaluations.
- Le Forem a contribué à tous les travaux des Commissions de Référentiels et a présidé le Groupe de travail Coûts.

Processus support : relations avec les partenaires

- Plusieurs projets, notamment dans le cadre de la communication externe vers les candidats et les professionnels de l'emploi, ont été développés en concertation avec les autres opérateurs et la Celex.

Processus support : communication

- Forem Formation participe activement aux actions du Consortium visant à développer le dispositif et sa notoriété.
- Les centres du Forem ont été appelés à mobiliser leurs relations avec leur tissu socio-économique local, afin de faire connaître la validation auprès de notre public-cible.
- Par une collaboration Forem Conseil – Forem Formation, le Forem a organisé en 2009 une formation systématique pour des référents validation au sein de Forem Conseil, des Carrefours Emploi-Formation, des Maisons de l'emploi et autres organismes associés.
- A plusieurs reprises, les screeneurs de Forem Formation ont été sensibilisés au rôle essentiel qu'ils peuvent jouer dans l'adressage des demandeurs d'emploi réussissant leur screening de compétences vers la validation des compétences.
- Le Forem utilise toute opportunité de faire connaître le dispositif. Il a notamment organisé plusieurs réunions d'information pour le personnel d'une entreprise de call-center, rencontré divers organismes d'aide à l'insertion associés aux CSEF locaux.

• **Processus qualité**

- Le Forem a clarifié pour les centres de validation les attentes du Consortium en termes d'objectifs stratégiques, de politique qualité, de suivi des indicateurs et de plans d'actions.

B. Plan d'actions 2010

Objectifs	Actions	Échéances
Élargissement de l'offre de validation	- Identification des priorités dans le développement de l'offre de validation, et recours au partenariat avec des opérateurs de formation extérieurs et les centres de compétence pour élargir le champ d'action	Février et septembre 2010
	- Réactivité immédiate lors de la finalisation d'un référentiel de validation pour identifier un ou des centres pouvant le prendre en charge	

	- Contribution à une offre-métiers complète pour les métiers développés	
	- Totale implication des Centres de Compétence dans la validation des métiers qui les concernent	
Épreuves	- 700 épreuves en 2010	Décembre 2010
Processus Management	- Communication aux partenaires de la répartition au sein de Forem Formation des rôles liés à la validation	Juin 2010
	- Action majeure en support du Consortium pour faire évoluer les audits vers les aspects plus qualitatifs de la validation	Mars 2010
Processus accompagnement des centres	- Professionnalisation des processus de renouvellement d'agrément, par une information plus complète des centres et la clarification des objectifs stratégiques	Janvier et septembre 2010
Processus-clé Validation	- Pour tous les centres, mise en œuvre efficace de l'application de gestion Val'ID	Janvier 2010
Processus méthodologie	- Mise en œuvre sur le terrain des reconnaissances de compétences acquises en formation pour les 4 premiers métiers développés, élaboration des épreuves pour 10 nouveaux métiers, évaluation externe du dispositif mis en place	
	- Définition des tarifs de dispenses pour l'ensemble des métiers disponibles au niveau de la validation des compétences et pour lesquels Forem Formation dispose d'une offre de formation en gestion propre ; élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication concernant ces passerelles vers l'ensemble des acteurs internes du Forem concernés	
Processus support : ressources humaines	- Identification d'une personne en charge de coordonner l'identification des passerelles pour porteurs de titres	Mars 2010
	- Renforcement de l'accompagnement des centres de validation par l'affectation d'une personne supplémentaire	Avril 2010
Processus support : relations avec les partenaires	- Mise en œuvre d'une collaboration active entre partenaires pour des projets locaux et de communication	
	- Par la coordination des chargés de missions, collaboration accrue entre centres de validation d'opérateurs différents : partage d'évaluateurs, échange de bonnes pratiques, répartition des unités de compétence d'un métier	
Processus support : communication	- Renforcement de la perception de la validation par les professionnels de l'emploi et de leur intérêt, par des visites de centres et des rencontres avec les responsables	Test en mars 2010
	- Amélioration de la connaissance de la validation par les préposés au numéro vert du Forem. Développement d'une formation et de FAQs	Juin 2010
	- Information poussée des Services clientèle de Forem Formation, et mise en contact avec les centres de tous opérateurs	Septembre 2010
	- Renforcement de l'adressage de candidats par les screeneurs vers la validation des compétences	
Processus qualité	- Orientation des auditeurs internes et externes vers une approche de leur mission moins procédurale et plus qualitative	Avril 2010
	- Mise en œuvre et promotion de l'amélioration continue via les demandes d'améliorations intégrées à Val'ID	Juin 2010
	- Renforcement et professionnalisation de l'équipe d'auditeurs internes	Mai et octobre 2010

4.5. SFPME

SFPME : Rapport d'activités 2009 et plan d'actions 2010

Partenaire du « Consortium de validation des compétences » comme opérateur public de formation professionnelle, le SFPME participe, pour la Commission communautaire française, à la mise en œuvre du dispositif.

Il accompagne et supervise les actions du centre bruxellois du réseau des Classes moyennes, l'Espace Formation PME, dans son rôle de centre de validation.

Réalisations 2009

Agréments

Depuis 2007, l'Espace Formation PME est un centre agréé pour la validation des compétences pour trois métiers, à savoir :

- Coiffeur
- Carreleur
- Peintre en bâtiments

Ces agréments ont été renouvelés en 2009.

Epreuves

Sessions programmées :

Métiers	Sessions programmées	Places disponibles	Nbre de candidats
Coiffeur	10	60	22
Carreleur	4	16	4
Peintre	3	12	8

Métiers	Nbre de candidats inscrits	Nbre de candidats venus	Titres de compétences délivrés
Coiffeur	29	22	8
Carreleur	8	4	1
Peintre	10	8	8

Commentaires

- Par manque de candidats, 3 sessions ont dû être annulées (1 pour le métier de coiffeur et 2 pour le métier de carreleur).
- Taux d'absences important : bien que les candidats soient inscrits à la validation suite à un entretien avec les coordinatrices de centre, un bon nombre d'entre eux ne se présentent pas à l'épreuve et ne justifient même pas leur absence. En tant que centre de validation, ceci nous pose un grand problème au niveau de la logistique (achat de consommables et préparation des box de travail).
- Taux de réussite faible : la guidance est essentiellement basée sur du déclaratif, il est très difficile de vérifier les compétences du candidat de cette façon.

Productions propres

• Processus management

- Comité de suivi interne : mise en place d'une collaboration entre le Service Formation PME (opérateur) et l'Espace Formation PME (centre de validation) via réunions périodiques de mise au point, établissement d'une stratégie commune dans la gestion de l'action globale du dispositif et d'atteinte des objectifs.
- Dépôt du projet COVA 1, mise en œuvre du projet dans ses actions.

• Processus agréments et accompagnement du centre

- Soutien et accompagnement du centre dans ses démarches de renouvellement d'agréments.
- Coordination entre le centre et l'opérateur pour la mise en œuvre de nouvelles demandes d'agrément.

• Processus validation

- Participation du SFPME à réflexion sur l'articulation entre les titres de compétences et le cursus des formations CE des Classes moyennes (réflexion sur le tarif des dispenses).

• Processus support

Processus support : méthodologie

- Amélioration de la guidance via la participation du centre à la création du concept de l'outil de positionnement et à l'élaboration de l'outil de positionnement pour le métier de coiffeur.

Processus support : relations avec les partenaire

- Participation (SFPME et centre EFPME) à la collaboration entre « chargés de mission » validation des différents opérateurs (participation aux réunions).
- Participation (SFPME et centre EFPME) aux réunions de la Coordination bruxelloise.
- Participation aux Comités directeurs et Commissions consultatives et d'agrément en fonction des disponibilités des responsable et gestionnaires.
- Participation du centre aux groupes de travail organisés par la Célex.
- Poursuite de la collaboration avec Actiris dans le cadre du suivi du projet pilote mené par la Coordination bruxelloise.

Processus support : communication

- Présentation du dispositif de la validation des compétences aux agents du SFPME (délégués à la tutelle et conseillers pédagogiques) et à certains agents de missions locales bruxelloises.
- Diffusion des supports de communication de la Célex (folders, affiches).
- Présentation du portail de la validation des compétences via le site web de l'EFPME.

Commentaires

- Malgré les démarches des opérateurs et du Consortium en matière de communication, le dispositif de la validation des compétences reste peu connu du grand public.
- Le développement du dispositif serait certainement exponentiel si le titre avait une réelle plus-value.
- Le taux d'absences aux épreuves reste important.
- Le taux de réussite est toujours faible malgré les actions menées par le centre au niveau de la guidance.
- La coordination et la mise en œuvre des actions de validation nécessitent un investissement important de l'opérateur et du centre de validation (mise en place et suivi des procédures, participations aux réunions et groupes de travail, partenariats, investissement dans les actions d'information, de guidance, d'organisation des épreuves..), or le SFPME et l'EFPME n'ont actuellement pas d'agent « chargé de mission » pouvant assurer la supervision du processus et contribuer à atteindre les objectifs fixés.

Plan d'actions prioritaires 2010

PROCESSUS DE MANAGEMENT		
Objectifs	Actions	Échéances
Assurer le suivi du projet FSE	- Préparer et rédiger le rapport d'activités	Avril 2010
Assurer la coordination opérateur / centre	- Réunions de coordination et de suivi avec le centre	Toute l'année

PROCESSUS CLÉ : VALIDATION DES COMPÉTENCES ET DÉLIVRANCE DES TITRES DE COMPÉTENCE		
Objectifs	Actions	Échéances
Organiser 12 sessions de validation	- Activer l'offre - Planifier les sessions	Toute l'année
Poursuivre et améliorer la guidance	- Contribuer à la réflexion sur la construction du dispositif « guidance » ; participer, si possible, au développement des outils de positionnement ; utiliser ces outils en centre de validation	Toute l'année
Poursuivre la mise en œuvre du tarif des dispenses et la réflexion relative à la valorisation du titre de compétences dans les parcours de formation (Classes moyennes)	- Formalisation des articulations entre opérateurs et Consortium. - Mise au courant des différents acteurs (opérateurs partenaires, agents du SFPME, agents du centre). - Concertation SFPME - IFAPME centre de validation	Toute l'année

PROCESSUS CLÉ : AGRÈMENTS		
Objectifs	Actions	Échéances
Renouvellement de l'agrément pour les 3 métiers	- Préparer et participer à l'audit de suivi	Janvier 2010

PROCESSUS CLÉ : RÉFÉRENTIELS		
Objectifs	Actions	Échéances
Monitorer les métiers	- Faire remonter les informations nécessaires au monitoring	Toute l'année
Développer les métiers	- Participer au développement de nouveaux métiers (ex. : introduction d'une demande de métier commerçant-détaillant)	Toute l'année

PROCESSUS SUPPORT : MÉTHODOLOGIE		
Objectifs	Actions	Échéances
Renforcer la guidance	- Participer à l'élaboration des outils de positionnement et tester ces outils	Toute l'année

PROCESSUS SUPPORT : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES		
Objectifs	Actions	Échéances
Poursuivre la collaboration et les contacts avec les partenaires (opérateurs partenaires, partenaire bruxellois Actiris)	- Participation aux réunions, groupes de travail, suivi du projet pilote sur le parcours des candidats demandeurs d'emploi vers le dispositif de validation	Toute l'année

PROCESSUS SUPPORT : COMMUNICATION		
Objectifs	Actions	Échéances
Développer la communication	- Diffuser auprès des candidats les outils de la Célex - Mise en ligne d'informations sur le site WEB du Centre de validation - Poursuivre la communication opérateur – centre	Toute l'année

PROCESSUS SUPPORT : FINANCES		
Objectifs	Actions	Échéances
Assurer le suivi du budget validation des compétences	- Assurer le suivi du budget validation des compétences et en rapporter à l'opérateur	Toute l'année

PROCESSUS QUALITÉ		
Objectifs	Actions	Échéances
Favoriser l'amélioration continue des processus	- Mise en œuvre de mesures d'amélioration (suite aux non-conformités, audit, plaintes,...)	Toute l'année

4.6. COORDINATION BRUXELLOISE

Des réunions des bruxellois impliqués dans le dispositif ont permis de dégager des priorités pour le développement régional de celui-ci. Avec le soutien de la Célex, Actiris, BF, le SFPME, l'EPS, BF Carrefour et les Gouvernements sont présents autour de la table pour évoquer les problèmes spécifiquement bruxellois : Quels métiers seraient porteurs ? Quels centres ? Comment amener les candidats dans le dispositif ? Par quelle porte d'entrée y ont-ils accès ? ...

Ceci nous a amené à mettre sur pied un projet pilote sur base des séances d'informations organisées par la cellule exécutive pour sensibiliser les conseillers emploi à l'orientation des bons profils vers la validation. Pour ce faire, une sélection de 3 métiers disponibles à Bruxelles a été réalisée sur base du nombre de demandeurs d'emploi référencés dans les bases de données d'Actiris et des offres d'emploi disponibles pour ceux-ci. Les métiers sont l'employé administratif, le coiffeur et le carreleur. Un mailing a été envoyé aux 4200 demandeurs d'emploi. Les conseillers avaient reçu méthode et outil de positionnement et des épreuves supplémentaires avaient été fixées. A l'heure de rédiger ce rapport, nous sommes en train de préparer la communication du résultat de l'enquête des conseillers emploi sur la pertinence de l'outil de positionnement. Cela nous permettra d'ajuster les réactions à poursuivre par la suite.

5. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS ET DES RÉALISATIONS 2009

Objectifs 2009	Réalisations 2009
Management	
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le dossier FSE - Améliorer l'articulation entre opérateurs - Préparer la régulation de l'offre - Mettre en œuvre le suivi de la Nostra - Elargir le nombre de secteurs impliqués dans la validation 	<ul style="list-style-type: none"> - Convention COVA 1 et suivi COVA 1 et 2 - Réalisé par la mise en place des chargés de missions - En cours - En cours - Réalisé
Processus clef	
<ul style="list-style-type: none"> - Référentiels : 10 nouveaux métiers - Agréments : 20 prévus - Validations Places disponibles : 1000 Epreuves : 780 - Taux de réussite : 65 % - Informatisation de la gestion administrative - Dispenses en formations pour 50% des métiers 	<ul style="list-style-type: none"> - 6 métiers finalisés fin 2009 - 4 en cours - 11 nouveaux agréments et 15 renouvellement - 25 métiers sur 42 existants sont proposés à la validation - Validations Places disponibles : 1618 Epreuves réalisées : 1354 - Taux de réussite 63% - Logiciel VAL'ID mis en ligne en novembre 2009 - 100% pour IFAPME En cours pour FOREM, BFO et EPS Agenda élaboré pour 2010
Processus support	
<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'outil de positionnement - Elargir la méthodologie - Simplifier le cadre organisationnel - Professionnalisation des centres - Mise en œuvre de la guidance - Relation avec les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé et en test - Non réalisé par manque de ressources humaines - Réalisé en partie par la décision levée de l'interdiction du lien pédagogique et la mise en œuvre de VAL'id - Actions ciblées sur Val'id et l'amélioration des consignes données lors de l'épreuve . - Réalisé et intégré dans la pratique des centres - Réalisé par actions d'information et sensibilisation avec : SPE, cellules de reconversion,, CSEF, Missions régionales, Villes et communes
Communication	
<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser et améliorer le site internet - Réaliser des outils de promotion et d'informations - Réaliser un plan stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du site et mise à jour - Réalisation supports vidéos, d'un film de présentation générale et 6 témoignages vidéos - Réalisations d'outils de promotion (DVD, imprimés, stand) - Réalisé

6. ANNEXES

6.1. LISTE DES TITRES DE COMPÉTENCES

Secteurs d'activités	Métiers	Unités de compétences
ADMINISTRATIF	AIDE-COMPTABLE	ACP1 : Tenir la comptabilité fournisseurs sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique
		ACP2 : Tenir la comptabilité clients sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique
		ACP3 : Tenir la comptabilité financière au moyen de l'outil informatique
		ACP4 : Assister le responsable dans les travaux de clôtures et dans le traitement des opérations diverses y compris la collecte et l'échange d'informations notamment dans le domaine social et l'établissement de la déclaration TVA au moyen de l'outil informatique
	EMPLOYE ADMINISTRATIF	EMPLADMIN1 : Gérer un dossier (de la constitution à l'archivage)
		EMPLADMIN2 : Réaliser une synthèse simple exploitant des données préalablement saisies
	EMPLOYE DES SERVICES COMMERCIAUX	EMPLCOM1 : Assurer l'administration des ventes, de l'information à l'offre
		EMPLCOM2 : Assurer l'administration des ventes, de la commande à la facturation
	OPERATEUR CALL CENTER	OPCL1 : Gérer les contacts entrants
		OPCL2 : Gérer les contacts sortants
AGENT D'ACCUEIL	AGAC1 : Accueillir les visiteurs et assurer des tâches administratives courantes	
	AGAC2 : Assurer l'accueil téléphonique	
ALIMENTATION	DECOUPEUR-DESOSSEUR	DECDES1 : Découper et désosser des bovins et chevalins
		DECDES2 : Découper et désosser des porcins
		DECDES3 : Découper et désosser des ovins ou caprins
	OUVRIER BOULANGER-PÂTISSIER	BOULPAT1 : Réaliser différentes sortes de pains et de croquants (pistolets, baguettes, etc.)
		BOULPAT2 : Réaliser différentes sortes de tartes, de viennoiseries et de brioches
		BOULPAT3 : Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte feuilletée, de pâte à choux, de pâte à desserts secs et de meringues
		BOULPAT4 : Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte grasse, de biscuits et modeler du massepain
	PREPARATEUR- VENDEUR EN BOUCHERIE	PVBOUCH1 : Préparer des produits de boucherie
		PVBOUCH2 : Vendre des produits de boucherie
	ASSISTANT OPÉRATEUR DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES	AOPEPRODAL1 : Participer à un processus de fabrication d'un produit alimentaire
AOPEPRODAL2 : Participer à un processus de conditionnement d'un produit alimentaire		
AUTOMOBILE	MECANICIEN D'ENTRETIEN DE VOITURES PARTICULIERES ET VEHICULES UTILITAIRES LEGERS	MECENTAUTO1 : Réaliser l'entretien courant du véhicule
		MECENTAUTO2 : Réaliser l'entretien complet du véhicule
		MECENTAUTO3 : Réaliser des petites réparations courantes et le montage d'un accessoire
	MECANICIEN REPARATEUR DE VOITURES PARTICULIERES ET VEHICULES UTILITAIRES LEGERS	MECREPAUTO1 : Réaliser des entretiens et des réparations mécaniques avec pose de diagnostic
		MECREPAUTO2 : Réaliser des réparations électrotechniques
		MECREPAUTO3 : Réaliser des opérations de diagnostic et de paramétrage sur des circuits électrotechniques simples
CHIMIE	OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES DE CHIMIE DE BASE	OPC1 : Surveiller et intervenir dans un procédé de fabrication chimique (Chimie de base)
		OPC2 : Réaliser des analyses chimiques de contrôle (Chimie de base)
		OPPH3 : Réaliser des analyses de contrôle (Pharmacie)
		OPC4 : Assurer la maintenance de premier niveau d'une installation chimique (Chimie de base et/ou pharmacie)
	OPERATEUR DE PRODUCTION EN PLASTURGIE	OPPLAS1: Surveiller et intervenir dans un procédé de plasturgie
		OPPLAS2: Assurer la maintenance de premier niveau d'une presse et de ses périphériques

CONSTRUCTION	CARRELEUR	CARRE1 : Réaliser une pose de carreaux au sol sur chape fraîche
		CARRE2 : Réaliser une pose collée de carreaux de sol sur chape sèche (ou durcie) existante et de carreaux sur des parois verticales
		CARRE3 : Réaliser une pose de carreaux au sol selon la méthode traditionnelle
		CARRE4 : Réaliser une chape et un cimentage destinés à être carrelés
COFFREUR	COF1 : Réaliser un coffrage traditionnel	
	COF2 : Réaliser un coffrage en éléments modulaires	
CONDUCTEUR D'ENGINS DE TERRASSEMENT	CONENTER1 : Exécuter des travaux de nivellement à l'aide du bulldozer	
	CONENTER2 : Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide de la pelle hydraulique	
	CONENTER3 : Exécuter des manutentions de matériaux à l'aide du chargeur frontal	
	CONENTER4 : Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide d'une chargeuse pelleuse	
	CONENTER5 : Transporter des matériaux à l'aide d'un dumper	
COUVREUR	COUV1 : Installer le matériel pour les travaux en hauteur. Réaliser la pose de sous-toitures souples et contre-lattage	
	COUV2 : Réaliser des couvertures en ardoises	
	COUV3 : Réaliser des couvertures en tuiles	
	COUV4 : Réaliser des couvertures métalliques	
	COUV5 : Réaliser l'évacuation des eaux pluviales	
INSTALLATEUR SANITAIRE	INSANIT1 : Monter les tuyauteries d'alimentation d'eau et d'évacuation	
	INSANIT2 : Monter les appareils sanitaires et mettre en service l'installation sanitaire	
	INSANIT3 : Monter des installations gazières et les mettre en service	
	INSANIT4 : Assurer le dépannage et l'entretien des installations sanitaires et gazières	
MACON	MAC1 : Réaliser des ouvrages en maçonnerie traditionnelle avec pose d'étanchéité et d'isolation thermique	
	MAC2 : Réaliser le coffrage et le ferrailage d'un linteau	
	MAC3 : Réaliser un réseau d'égouttage	
MONTEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	MONCC1 : Réaliser une installation de chauffage central par assemblage mécanique et sertissage	
	MONCC2 : Réaliser une installation de chauffage central par soudo-brasage, soudure autogène et assemblage mécanique	
	MONCC3 : Réaliser l'équipement du local chaufferie	
PEINTRE EN BÂTIMENT	PEINBAT1 : Préparer les surfaces des subjectiles destinés à recevoir des finitions types : Peintures, revêtement souple de mur et/ou de sol	
	PEINBAT2 : Réaliser les peintures de différents subjectiles	
	PEINBAT3 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple	
	PEINBAT4 : Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple	
PEINTRE INDUSTRIEL	PEINT INDUS1 : Réaliser le traitement manuel de la surface d'une pièce métallique	
	PEINT INDUS2 : Réaliser le traitement par pistolage d'une surface métallique	
	PEINT INDUS3 : Préparer mécaniquement la surface d'une pièce métallique	
	PEINT INDUS4 : Réaliser un traitement de surface par projection de métal en fusion	
PLAFONNEUR	PLAF1 : Réaliser un plafonnage monocouche	
	PLAF 2 : Réaliser un cimentage et une finition extérieurs	
	PLAF 3 : Réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature	
	PLAF 4 : Réaliser une cloison en carreaux de plâtre	

	OUVRIER DE VOIRIE	OUVVO1 : Effectuer la pose d'un réseau d'égouts
		OUVVO2 : Effectuer la pose de conduites rigides diverses (eau)
		OUVVO3 : Effectuer la pose d'éléments linéaires
		OUVVO4 : Effectuer un revêtement de pavés et de dalles
		OUVVO5 : Réaliser des travaux d'entretien de voirie y compris la pose d'éléments de mobilier urbain
	POSEUR DE FERMETURES MENUISEES	POSFER1 : Réaliser la pose d'une porte équipée d'un volet mécanique
		POSFER2 : Réaliser la pose d'une porte intérieure
CULTURE	AUXILIAIRE TECHNIQUE DU SPECTACLE	AUXISPEC1 : Transporter et placer le matériel de spectacle
		AUXISPEC 2 : Câbler le matériel de spectacle et effectuer des réparations de base
	TECHNICIEN DES ARTS DE LA SCENE ET DE L'EVENEMENT	TECSPEC1 : Réaliser le montage d'un plateau
		TECSPEC2 : Réaliser une installation d'éclairage
		TECSPEC3 : Réaliser une installation sonore
ELECTRICITE	INSTALLATEUR ELECTRICIEN INDUSTRIEL	INELIND1 : Monter des installations électriques industrielles
		INELIND2 : Dépanner des installations électriques industrielles
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL	INELRE1 : Réaliser une installation électrique
		INELRE2 : Assurer le dépannage d'une installation électrique
	MONTEUR FRIGORISTE	MOFRO1 : Réaliser un montage frigorifique de tuyauterie en cuivre
		MOFRO2 : Procéder au montage des composants d'une installation frigorifique avant mise en service
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN TERTIAIRE	INELTER1 : Réaliser la pose de canalisations électriques
		INELTER2 : Placer et raccorder les équipements électriques
		INELTER3 : Assurer la mise en service et le dépannage d'une installation électrique
INFORMATIQUE	TECHNICIEN PC ET RESEAUX	TPC1 : Assurer l'assemblage et l'intégration d'un ou plusieurs PC dans un environnement réseau
		TPC2 : Assurer la maintenance et le dépannage de PC dans un environnement réseau
		TPC3 : Fournir un support général à distance – Helpdesk téléphonique
NON-MARCHAND	AIDE-MENAGERE	AIM1 : Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison
		AIM2 : Assurer l'entretien du linge
	ASSISTANTE MENAGERE EN COLLECTIVITE	ASME1 : Participer à l'entretien des locaux et au service des repas
		ASME2 : Assurer l'entretien du linge
SECTEUR VERT	GRIMPEUR-ELAGUEUR	GRIMPELAG1 : Réaliser des travaux de taille sur un arbre
		GRIMPELAG2 : Réaliser des travaux de démontage d'un arbre
	JARDINIER	JARDI1 : Réaliser l'entretien d'un espace vert
		JARDI2 : Réaliser l'aménagement d'un espace vert
TECHNIQUE	MECANICIEN AUTOMATICIEN	MECAUTOMAT1 : Monter, à partir d'un plan, des éléments mécaniques d'ensembles mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques
		MECAUTOMAT2 : Poser sur un ensemble électromécanique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel
		MECAUTOMAT3 : Poser sur un ensemble électropneumatique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel
		MECAUTOMAT4 : Poser sur un électrohydraulique de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel
		MECAUTOMAT5 : Poser, sur un équipement pluritechnologique automatisé, un diagnostic de dysfonctionnement qui identifie l'élément défectueux dans les technologies de la mécanique, de la pneumatique et de l'hydraulique

MECANICIEN D'ENTRETIEN INDUSTRIEL	MECENT1 : Intervenir sur un ensemble pluritechnologique et en cas de dysfonctionnement, participer à la pose d'un diagnostic.
	MECENT2 : Réaliser un entretien préventif et la remise en état d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques
OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES DU VERRE	OPV1 : Démarrer et arrêter la production
	OPV2 : Conduire la ligne
TECHNICIEN EN SYSTEME D'USINAGE	TECUS1 : Réaliser les opérations principales sur un tour conventionnel
	TECUS2 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse conventionnelle
	TECUS3 : Réaliser les opérations principales sur un tour à commande numérique
	TECUS4 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse à commande numérique
	TECUS5 : Réaliser les opérations principales de rectification plane
	TECUS6 : Réaliser les opérations principales de rectification cylindrique
TOLIER INDUSTRIEL	TOLIND1 : Préparer des éléments métalliques avant mise en forme et assemblage
	TOLIND2 : Mettre en forme des éléments métalliques
	TOLIND3 : Assembler des éléments métalliques
TUYAUTEUR INDUSTRIEL	TUYIND1 : Préparer des éléments de tuyauteries métalliques avant assemblage
	TUYIND2 : Réaliser et installer des supports
	TUYIND3 : Mettre en forme des éléments de tuyauteries métalliques
	TUYIND4 : Assembler des tuyauteries métalliques
SERVICES AUX PERSONNES	COIFFEUR
	COIF1 : Réaliser une coupe homme avec shampooing et coiffage
	COIF2 : Réaliser une coupe dame avec shampooing et coiffage
	COIF3 : Réaliser une coloration avec shampooing et coiffage
	COIF4 : Réaliser une permanente / soutien des cheveux avec shampooing et coiffage

6.2. LISTE DES CENTRES DE VALIDATION AGRÉÉS

	Nom du centre	Adresse	Métier
1	FOREM Formation Centre de Mons	Rue des Verts Pâturages 10 7000 Mons	Aide-comptable / Monteur Frigoriste
2	Bruxelles Formation Construction	Chaussée de Vilvoorde 66 1120 Neder-Over-Heembek	Maçon / Installateur sanitaire / Carreleur / Installateur électricien résidentiel
3	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège	Rue Saint-Laurent 33 4000 Liège	Mécanicien d'entretien industriel / Mécanicien automatique / Technicien en système d'usinage / Installateur électricien résidentiel
4	Epicuris (IFAPME)	Rue de Waremme 101 4530 Villers-le-Bouillet	Découpeur-désosseur / Préparateur vendeur en boucherie / Ouvrier boulanger-pâtissier
5	FOREM Formation Centre de Floreffe	Rue Riverre 13 5150 Floreffe	Aide-comptable
6	FOREM Formation Centre de Nivelles	Rue du Progrès 5 1400 Nivelles	Aide-comptable
7	FOREM Formation Centre du Val Benoît Liège	Rue Ernest Solvay 13 4000 Liège	Aide-comptable / Opérateur call center
8	FOREM Formation Construction Centre de Liège	Rue de Wallonie 21 4460 Grâce-Hollogne	Maçon / Couvreur / Carreleur
9	FOREM Formation Construction Centre de Charleroi	Rue du 11 Novembre 83 6200 Châtelineau	Maçon / Couvreur / Conducteur d'engins / Carreleur / Peintre en bâtiment / Installateur électricien résidentiel

10	FOREM Formation Centre Construction de Verviers	Rue des Chapeliers 128 4800 Ensival	Maçon / Carreleur / Couvreur / Installateur sanitaire
11	FOREM Formation Centre d'Heusy	Rue Jean Gome 8 4802 Heusy	Aide-comptable
12	Bruxelles Formation Bureau & Services	Place Rouppe 16 1000 Bruxelles	Aide-comptable
13	FORMAT PME / FORMATTOIT (IFAPME)	Rue Saucin 66 5032 Les Isnes	Couvreur / Monteur Frigoriste
14	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron-Comines-Picardie	Rue Romaine 40 7780 Comines	Aide-comptable / Installateur sanitaire / Aide- ménagère
15	Centre de Validation des Compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles (EPFC)	Av. Charles Thielemans 2 1150 Bruxelles	Aide-comptable
16	Centre Bruxellois de Validation des Compétences (Enseignement de Promotion Sociale / Bruxelles Formation)	Av. Charles Thielemans 2 1150 Bruxelles	Employé administratif
17	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Libramont	Avenue Herbofin 39 6800 Libramont	Carreleur
18	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme	Quai de Compiègne 4 4500 Huy	Aide-Ménagère - Employé administratif
19	IRIS TECH +	Rue Saint-Denis 95 1190 Bruxelles	Mécanicien d'entretien industriel
20	Espace Formation PME Infac-Infobo (SFPME)	Rue de Stalle 292b 1180 Bruxelles	Peintre en bâtiment / Ouvrier Coiffeur / Carreleur
21	Formation PME ASBL - Membre du réseau IFAPME pour les arrondissements de Liège et Huy-Waremme. Repris pour la validation sous l'appellation « Centre de validation du Château »	Rue du Château Massart 70 4000 Liège	Aide-comptable / Maçon / Employé administratif / Monteur en chauffage central
22	FOREM Formation Centre de Charleroi	Rue de Montigny 40 6000 Charleroi	Employé administratif
23	Centre de validation IFAPME Mons-Borinage-Centre	Rue des Boulonneries 1 7100 La Louvière	Ouvrier Boulanger-pâtissier / Préparateur vendeur en boucherie
24	FOREM Formation Centre de Mouscron	Rue de l'Echauffourée 1 7700 Mouscron	Opérateur call center
25	Forem Formation - Pigments de Strépy-Bracquegnies	Quai Pont du Canal 5 7110 Strépy-Bracquegnies	Peintre industriel
26	Centre de validation des compétences Sud-Luxembourg (EPS)	Chemin de Weyler, 2 6700 Arlon	Monteur Frigoriste
27	FORMATION PME Luxembourg (IFAPME)	Rue de la Scierie 32 6800 Libramont	Ouvrier boulanger-pâtissier
28	FORMATION PME Luxembourg (IFAPME)	Site Arlon	Coiffeur
29	Centre de Validation des Compétences Coiffure de Liège	Rue Pré du Cygne 2 4020 Liège	Ouvrier coiffeur
30	Centre de Validation des Compétences Coiffure de Charleroi	Boulevard Tirou 209-211 6000 Charleroi	Ouvrier coiffeur
31	Centre de Validation du CFPME de Dinant (IFAPME)	Rue Fétis 61 5500 Dinant	Installateur électricien résidentiel
32	Forem Formation Centre de Tubize	Rue de Bruxelles 109 1480 Tubize	Peintre en bâtiment
26	AutoFORM de Liège	Rue Saint-Nicolas 68 4000 Liège	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers
27	Technifutur (Forem)	Rue Bois Saint-Jean 15-17 4102 Seraing	Tuyauteur industriel / Tôlier industriel / Technicien en système d'usinage / Mécanicien automatique / Mécanicien d'entretien industriel
28	Formatpme / Formatflam-Wavre	Rue Saucin 66 5032 Gembloux (Les Isnes)	Monteur en chauffage central
29	Institut Provincial d'Enseignement Agronomique	Route du Canada 157 4910 La Reid	Grimpeur-Elagueur
30	Centre de Validation des Compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de la Région Bruxelles-Capitale dans le domaine des métiers de la bouche	Avenue Emile Gryzon 1 Bâtiment 4 C 1070 Anderlecht	Ouvrier Boulanger-pâtissier
31	Entreprise de Formation par le Travail (EFT) Ferme Delsamme – T – Event	Rue du Moulin 54 7100 La Louvière	Auxiliaire technique de spectacle

32	Centre Pme – Formation de Charleroi (IFAPME)	Chaussée de Lodelinsart 417 6060 Gilly	Employé administratif des services commerciaux
33	Centre de Validation des Compétences de Houdeng-Goegnies	Rue de l'Yser 260/H5 7110 Houdeng-Goegnies	Mécanicien réparateur de voitures particulières et véhicules utilitaires légers
34	Centre de Validation des Compétences FormAlim	Rue de Limbourg 41b 4800 Verviers	Assistant opérateur de production des industries alimentaires
35	Forem Formation Centre de Mons (Frameries)	Route de Bavay 92 7088 Frameries	Aide-ménagère
36	Bruxelles Formation Industrie	Chaussée de Mons 1440 1070 Anderlecht	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et de véhicules utilitaires légers

6.3. COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

Présidente : Madame Myriam SCHAUWERS (Enseignement de Promotion sociale)
 Vice-Président(es) : Monsieur Michel PEFFER (Bruxelles Formation)
 Madame Maryse MENU (Forem Formation)
 Secrétaire : Madame Danielle COOS (cellule exécutive)

LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE

Situation au 1 ^{er} janvier 2009	Modifications intervenues en 2009
FOREM Formation	
Membres effectifs :	
- Madame Maryse MENU (Vice-Présidente)	
- Monsieur Noël SCHERER	
Membres suppléants :	
- Madame Catherine DERUISSEAU	
- Monsieur Robert LOOP	
Bruxelles Formation	
Membres effectifs :	
- Monsieur Michel PEFFER (Vice-Président)	-
- Monsieur Marc THOMMES	- Madame Jocelyne PIRDAS (Mai 2009)
Membres suppléants :	
- Madame Jocelyne PIRDAS	- Monsieur Marc THOMMES (Mai 2009)
- Madame Martine SCHOUKENS	- Madame Laurence RAYANE (Mai 2009)
Enseignement de la promotion sociale	
Membres effectifs :	
- Madame Myriam SCHAUWERS (Présidente)	
- Monsieur Yves DECHEVEZ	
Membres suppléants :	
- Monsieur Georges CHAVAGNE	
- Monsieur Gérard BOUILLLOT	
IFAPME	
Membres effectifs :	
- Monsieur Jacques BOUNAMEAUX	
Membres suppléants :	
- Monsieur Jean-Pierre BRAINE	
Service Formation PME	
Membres effectifs :	
- Madame Agnès DE GOUY	
Membres suppléants :	
- Monsieur Georges DUBOIS	

LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE	
Situation au 1 ^{er} janvier 2009	Modifications intervenues en 2009
FOREM Conseil	
Membres effectifs :	
- Monsieur Philippe LEONARD	
Membres suppléants :	
- Madame Nathalie ETIENNE	
ACTIRIS	
Membres effectifs :	
- Monsieur Mohammed GHALI	
Membres suppléants :	
- Madame Isabelle MACKIW	- Monsieur Abdellatif BENZIDI (Septembre 2009)
IFAPME	
Membres effectifs :	
- Monsieur Claude WATTIEZ	- Madame Mireille FALESSE (Février 2009)
Membres suppléants :	
-	

COMMISSAIRES DES GOUVERNEMENTS	
Situation au 1 ^{er} janvier 2009	Modifications intervenues en 2009
COCOF	
- Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN	- Monsieur Bastien MANCHON (Septembre 2009)
Communauté française	
- Monsieur Paul SIMAR	- Monsieur Yves ANDRE (Décembre 2009)
Région wallonne	
- Monsieur Patrick JOSSENS	

6.4. COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE ET D'AGRÉMENT

Président : Monsieur Eric ROBERT (Agoria Wallonie)
 Vice-Président : Monsieur François LAURENT (CSC Energie Chimie)
 Secrétaire : Madame Danielle COOS (cellule exécutive)

LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE	
Situation au 1 ^{er} janvier 2009	Modifications intervenues en 2009
Travailleurs	
Membres effectifs :	
- Monsieur Philippe VAN MUYLDER (Interrégionale FGTB Bruxelles)	
- Madame Annick THYRE (FGTB wallonne)	
- Madame Isabelle MICHEL (CEPAG)	- Monsieur Jean-Marie LANSBERG (CEPAG) (31.03.09)
- Monsieur Michel PLUVINAGE (CSC Bruxelles)	- Madame Anh Thuong HUYNH (4.02.2010)
- Madame Marie-Hélène SKA (Service d'études CSC)	
- Monsieur François LAURENT (CSC Energie chimie)	
- Monsieur Marc WILLAME (CGSLB)	
Membres suppléants :	
- Monsieur Eric BUYSENS (FGTB Bruxelles)	
- Madame Anne-Marie ROBERT (CEPAG)	
- Madame Christiane CORNET (IRW-CGSP Enseignement)	
- Madame Béatrice LOUVIAUX (Service d'Etudes CSC Métal)	
- Monsieur André BRULL (CSC Enseignement)	

- Madame Lucienne DAUBIE (CSC Enseignement)
- Monsieur Philippe VANDENABEELE (CGSLB)

Employeurs

Membres effectifs :

- Monsieur Eric ROBERT (Agoria Wallonie)
- Madame Nathalie BERGERET (Confédération construction wallonne)
- Monsieur Michel VANQUAETHEM (AGORIA)
- Madame Laura BELTRAME (UWE) (02.06.08)
- Madame Francine WERTH (UCM Bruxelles)
- Monsieur Pierre THONON (UEB)

Membres suppléants :

- Monsieur Thierry DEVILLEZ (UWE)
- Monsieur Lionel SCHAFER (FEBELTEX)
- Monsieur Pierre MALAISE (CESSOC)
- Monsieur Fabian SCUUVIE (FEDICHEM)
- Monsieur Charles ISTASSE (UCM)
- Monsieur Georges DUBOIS (EFPME)
- Madame Françoise NYSSSENS (Confédération construction Bruxelles)

FOREM Conseil

Membres effectifs :

- Madame Sylvie OSTERRIETH
- Madame Carol DESCAMPS (9/10/2009)

Membres suppléants :

- Monsieur Michel ORBAN

ORBEM

Membres effectifs :

- Monsieur Mohamed GHALI

Membres suppléants :

- Madame Isabelle MACKIW

LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE

Situation au 1^{er} janvier 2009

Modifications intervenues en 2009

Observatoire bruxellois de l'emploi

Membres effectifs :

- Monsieur Stéphane THYS

Membres suppléants :

- Madame Amandine BERTRAND

Observatoire wallon de l'emploi

Membres effectifs :

- Madame Anne DEPREZ

Membres suppléants :

- Monsieur Olivier COLICIS

Comité directeur du Consortium

Membres effectifs :

- Monsieur Robert LOOP
- Monsieur Jacques BOUNAMEAUX
- Monsieur Michel PEFFER
- Monsieur Gérard BOUILLOT
- Madame Claudine CORNET

- Monsieur Marc THOMMES (13.05.09)

- Madame Agnès DE GOUY (14.05.09)

Membres suppléants :

- Madame Maryse MENU - Madame Maryse MENU (18.09.08)
- Monsieur Jean-Pierre BRAINE
- Monsieur Marc THOMMES - Madame Jocelyne PIRDAS (13.05.09)
- Madame Myriam SCHAUWERSS
- Monsieur Philippe ROYER - Madame Isabelle VAN MAAREN (14.05.09)

Cellule exécutive du Consortium**Membres effectifs :**

- Monsieur Alain KOCK

Membres suppléants :

- Madame Danielle COOS

Représentants du Ministre Président de la Communauté française**Membres effectifs :**

- Madame Myriam SCHAUWERS - Monsieur Yves ANDRE (22.12.09)

Membres suppléants :

- Monsieur Quentin DAVID

Représentants de la Ministre en charge de l'EPS**Membres effectifs :**

- Monsieur Hervé PETRE
(Président de la Commission de concertation de l'EPS)

Membres suppléants :

- Monsieur Raymond VANDEUREN
(Président du Conseil supérieur de l'EPS)

Représentants du Ministre de l'Emploi exerçant la co-tutelle sur le FOREm**Membres effectifs :**

- Madame Raymonde YERNA - Sylvie OSTERRIETH (10.12.2009)

Membres suppléants :

- Monsieur Frédéric DUCHENE - Monsieur Pol BOLLEN (10.12.2009)

Représentants de la Ministre wallonne de la Formation exerçant la co-tutelle sur le FOREm**Membres effectifs :**

- Madame Carol DESCAMP - Sylvie OSTERRIETH (10.12.2009)

Membres suppléants :

- Madame Valérie BAESCH - Monsieur Pol BOLLEN (10.12.2009)

Représentants de la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de la formation professionnelle**Membres effectifs :**

- Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN - Monsieur Bastien MANCHON (17.09.09)

Membres suppléants :

- Monsieur Ludovic SURIN

Président de la Commission de recours et son suppléant**Membres effectifs :**

- Monsieur Jo LEONARD

Membres suppléants :

- Monsieur Pierre FLAMENT

6.5. COMPOSITION DE LA CELLULE EXÉCUTIVE

Dirigeant :		
Alain KOCK	02 371 74 44	a.kock@cvdc.be
Experts méthodologiques :		
Danielle COOS	02 371 74 49	d.coos@cvdc.be
Guy DUPONT	02 371 74 48	g.dupont@cvdc.be
Christophe MATTART	02 371 74 47	c.mattart@cvdc.be
Pascale KEMPINAIRE	02 371 74 38	p.kempinaire@cvdc.be
Jehane KRINGS	02 371 74 39	j.krings@cvdc.be
Qualificienne :		
Annick PRICE	02 371 74 43	a.price@cvdc.be
Chargée de communication :		
Angélique TURQUET	02 371 74 45	a.turquet@cvdc.be
Secrétaire-comptable :		
Christiane HANNON	02 371 74 40	c.hannon@cvdc.be
Nicole LEBLICQ	02 371 74 40	n.leblicq@cvdc.be
Secrétaire :		
Sophia PSALLAS	02 371 74 41	s.psallas@cvdc.be

6.6. AGENDA DES RÉUNIONS DU COMITÉ DIRECTEUR EN 2009

Le Comité directeur a tenu 8 réunions du comité directeur en 2009

Il a également tenu une réunion extraordinaire, le 24 juin 2009, consacrée au travail du groupe « scribes » sur le Cadre européen des Certifications.

Les principaux points à son ordre du jour figurent ci-après

14 janvier 2009

- Le bureau virtuel : analyse des offres et attribution du marché
- Les dossiers FSE : la problématique du bénéficiaire final
- La professionnalisation au sein du dispositif de validation des compétences : présentation et demande de mandat
- La Note d'Orientation Stratégique : présentation du texte et des priorités.

18 février 2009

- Le bureau virtuel : le point de situation des réunions de travail avec Expert-it et le plan de travail
- La professionnalisation au sein du dispositif de validation : discussion et approbation
- L'intégration des chargés de mission validation
- L'engagement de personnel à la célex : présentation des 3 nouvelles collaboratrices et évolution du secrétariat

1^{er} avril 2009

- Les missions et rôles communs des chargés de mission/Célex (prop. de délibération n° 53)
- Le cadre européen des certifications : point d'information
- L'Europass, le supplément aux certificats : point de situation et proposition de suivi
- Le rapport d'activités 2008 : proposition d'un canevas du rapport
- La guidance du candidat : présentation des outils de positionnement pour 3 métiers
- La demande de levée d'interdiction du lien pédagogique (note)

13 mai 2009

- La demande de levée d'interdiction du lien pédagogique (prop. de délibération n° 55)
- Communication : le cahier des charges sur la création et l'impression des imprimés
- Le projet FSE : pertinence et faisabilité de la fusion des dossiers Cova 1 et Cova 2
- La régulation de l'offre de validation : le cadastre de l'offre de validation

24 juin 2009

- Budget : dépôt de l'exercice 2008 (rapport du réviseur)
- Le Cadre européen des certifications : fin et conclusions de la phase expérimentale

- La Convention sectorielle Educam/Consortium
- Le rapport d'activités 2008

9 septembre 2009

- L'amélioration de l'épreuve à blanc : proposition de délibération n° 56
- La levée de l'interdiction du lien pédagogique : proposition de délibération n° 58
- Budget : demande d'outil comptable intégré et de modification du décret (proposition de délibération n° 57)
- Cadastre des centres de validation, offre de validation
- Mise en place du dispositif de validation des compétences au sein des Services Publics de l'Emploi

21 octobre 2009

- La demande de suppression des U.C partagées (proposition de délibération n° 59)
- Budget : mission déléguée et missions statutaires, courrier aux gouvernements
- La levée de l'interdiction du lien pédagogique : plan de travail
- Proposition de regroupement comité directeur et comité d'accompagnement du projet FSE

2 décembre 2009

- La convention sectorielle Consortium/Fonds de Sécurité et d'existence de la convention paritaire 314 UBK/UCB asbl)
- La procédure Val'Id : information et retour sur les formations dispensées
- La reconnaissance des acquis de fin de formation : point de situation des travaux du GT
- L'absentéisme aux épreuves de validation : note des chargés de mission

6.7. AGENDA DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE EN 2009

La Commission consultative a tenu 4 réunions en 2009

23 janvier 2009

- Les demandes sectorielles de métier transmises par Formelec (le technicien-frigoriste et le technicien de maintenance)
- La Nostra 2009 : suivi de la Célex
- Information et sensibilisation à la validation des conseillers en orientation (exposés de représentants d'Actiris et de Forem Conseil)

24 avril 2009

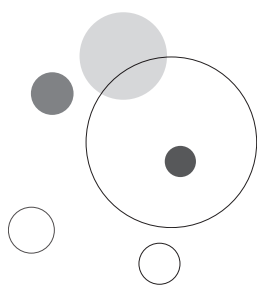
- Les demandes sectorielles de métiers transmises par
 1. Cefora (le métreur deviseur, le dessinateur DAO, le magasinier, le dispatcher, le webdesigner, le développeur Internet)
 2. le Fonds Social Transport et Logistique (le magasinier, le conducteur de chariot frontal, le conducteur de chariot latéral)
- Le projet Fse Cova 1 et Cova 2
- Le cadre européen des certifications : implications avec le Consortium
- Le rapport d'activités 2008, version A

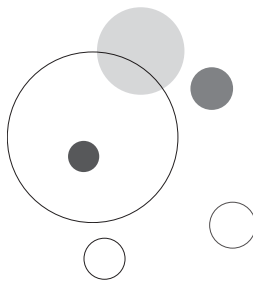
26 juin 2009

- Les demandes sectorielles de métier transmises par
 1. Educam (le mécanicien poids lourds, le mécanicien réparateur poids lourds)
 2. la coordination bruxelloise des opérateurs de validation (le commis de cuisine)
- Le rapport d'activités, version B
- Les conventions sectorielles
 1. Convention Consortium/Secteur Vert
 2. Convention Consortium/Educam
- La guidance et le positionnement du candidat
- Communication : présentation du site du Consortium
- La programmation des corefs 2009-2011

9 octobre 2010

- Les demandes sectorielles de métier transmises par l'asbl Cefret (conducteur de machines)
- La reconnaissance des compétences acquises en formation (présentation N. Scherer, Directeur Général de Forem Formation)
- La levée de l'interdiction du lien pédagogique
- Le suivi des engagements de la Nostra





Ed. resp. A. Kock, 67 rue de Stalle, 1180 Bxl. | Juin 2010



Avec le soutien du FSE

Consortium de VALIDATION des COMPÉTENCES
Rue de Stalle, 67 B-1180 Bruxelles
tel 02 371 74 40 | fax 02 371 75 91
www.validationdescompetences.be • info@cfdc.be

